



Vœux

A l'occasion de l'avènement du mois de Ramadan, Libération présente ses vœux déferents à S.M le Roi Mohammed VI et aux membres de la famille Royale.
Nos vœux s'adressent également à l'ensemble du peuple marocain et à la Oumma islamique.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10737

Jeudi 19 Février 2026

53 pays africains exonérés des taxes par Pékin

Un rebond notoire dans les relations sino-africaines

Le Maroc appelé à consolider son ambition continentale



Croissance, emploi et justice

L'USFP trace les contours d'une économie productive, compétitive et équitable

- Quelle richesse produisons-nous réellement et selon quelles règles de distribution ?
- L'entrée dans la vie active ne peut être une succession d'expériences fragiles et mal protégées.
- Chaque dirham investi doit contribuer à élargir la base productive et à réduire les inégalités.
- Une économie équilibrée ne peut se construire sur la marginalisation de ses PME.

Pages 2-3

L'inévitable ajustement

Pretoria rattrapée par la dynamique internationale

Page 6

Croissance, emploi et justice

L'USFP trace les contours d'une économie productive, compétitive et équitable

Actualité

Dans la vision politique portée par l'Union socialiste des forces populaires, présentée par le Premier secrétaire, Driss Lachgar, lors de la réunion du secteur ittihadi de l'enseignement supérieur, l'économie ne saurait être reléguée au rang de simple rubrique programmatique ni traitée comme un domaine technique parmi d'autres. Elle s'inscrit au cœur des sept engagements majeurs autour desquels le parti entend bâtir un véritable contrat de gouvernance, adossé à des décisions précises à enclencher dès les cent premiers jours d'exercice des responsabilités. Cette méthode n'est pas anodine. Elle marque la rupture avec les catalogues de promesses sans hiérarchie ni calendrier, pour privilégier une démarche ordonnée, fondée sur des priorités clairement établies, des échéances définies et des mécanismes d'exécution identifiables et mesurables.

Pilier central du contrat politique

Parmi ces engagements structurants, celui d'une économie productive, compétitive et équitable s'impose comme un pivot décisif. Il ne relève ni d'un ajustement cosmétique ni d'une retouche technique du modèle en place, mais d'une inflexion stratégique destinée à corriger des déséquilibres qui, au fil des années, se sont enracinés et parfois aggravés. A l'heure où la croissance affichée peine à se traduire par une amélioration tangible du pouvoir d'achat et par une stabilisation durable de l'emploi, l'USFP choisit de poser la question essentielle, celle que tout débat économique sérieux devrait affronter sans détour. Quelle richesse produisons-nous réellement et selon quelles règles de distribution ?

L'enjeu n'est pas de nier les



Chaque dirham investi doit contribuer à élargir la base productive et à réduire les inégalités

efforts consentis en matière d'investissement public ni de minimiser l'ampleur des ressources mobilisées pour les infrastructures, les zones industrielles ou les stratégies sectorielles successives. Le véritable débat se situe ailleurs, dans l'architecture même du modèle économique. Car derrière les montants affichés persistent des fragilités structurelles. L'économie nationale demeure trop souvent traversée par des phénomènes de concentration excessive, par des mécanismes de rente qui altèrent la concurrence loyale et par une répartition inégale des opportunités. Dans ces conditions, la compétitivité est invoquée comme principe, mais elle peine à se traduire en dynamique réellement partagée et accessible à l'ensemble des acteurs.

Repenser la production, la création de valeur et la qualité de l'emploi

La réflexion conduit inévitablement vers le cœur du sujet, celui de la production elle-même. Produire quoi, au bénéfice de qui et selon quelles règles ? Une économie véritablement productive ne saurait se mesurer à la seule expansion des flux ou à l'augmentation mécanique des échanges. Elle se définit par sa

capacité à élever la qualité de son offre, à intégrer l'innovation comme moteur permanent, à consolider son ancrage territorial et à articuler de manière cohérente l'industrie, l'agriculture et les services à haute valeur ajoutée. Elle exige également que l'investissement public cesse d'être appréhendé sous un angle strictement quantitatif pour devenir un levier stratégique, orienté vers la structuration du tissu productif et la génération d'emplois durables et qualifiés.

La vulnérabilité du marché du travail marocain n'est pas seulement conjoncturelle. Elle relève de déséquilibres plus profonds, inscrits dans la structure même du modèle productif. Une proportion importante des emplois créés demeure marquée par la précarité, par une protection sociale limitée et par des niveaux de rémunération qui ne garantissent ni stabilité ni projection sereine dans l'avenir. Le chômage persistant des jeunes diplômés, quant à lui, met en lumière une inadéquation durable entre les parcours de formation et les exigences réelles du tissu économique. Cette situation nourrit une frustration sociale silencieuse, parfois explosive. Dans un tel contexte, invoquer la compétitivité sans interroger la qualité

et la dignité de l'emploi relève d'une lecture partielle de la réalité.

L'inflexion sociale-démocrate

C'est ici que l'approche sociale-démocrate de l'USFP introduit une inflexion majeure. La compétitivité ne doit plus être construite sur la compression salariale continue ou sur la fragilisation des droits sociaux. Elle doit s'appuyer sur l'élévation des qualifications, sur l'amélioration de la productivité et sur la consolidation de la stabilité professionnelle. L'idée défendue par le parti de la Rose est sans ambiguïté. L'aide publique ne peut continuer à être distribuée sans contreparties sociales claires. Les incitations fiscales doivent être conditionnées à la création effective d'emplois stables. Quant aux mécanismes d'appui, ils doivent être évalués non à travers le seul volume des crédits mobilisés, mais en fonction de leur impact réel sur le tissu productif et sur le pouvoir d'achat.

Dans cette conception ittihadi du redressement économique, le tissu des petites et moyennes entreprises revêt une importance stratégique. Il forme l'ossature réelle de l'emploi national mais il demeure confronté à des contraintes persistantes, qu'il s'agisse des difficultés d'accès au financement, des délais de paiement qui fragilisent la trésorerie ou d'une concurrence déséquilibrée face à des groupes disposant de moyens disproportionnés. Redonner un véritable souffle aux PME ne relève ni de l'incantation ni du slogan électoral. C'est un choix structurant qui suppose une réorientation assumée des marchés publics, une simplification effective des procédures administratives et l'instauration d'une transparence rigoureuse dans l'octroi des avantages fiscaux, afin que



Quelle richesse produisons-nous réellement et selon quelles règles de distribution ?



l'effort national bénéficie prioritairement à ceux qui créent de la valeur et de l'emploi durable.

Au-delà des mécanismes techniques et des ajustements réglementaires, le projet de «Premier contrat stable» porté par l'USFP traduit une volonté de rompre avec la banalisation de la précarité. L'entrée dans la vie active ne peut être assimilée à une succession indéfinie d'expériences fragiles et mal protégées. Elle doit offrir une perspective, garantir une protection effective et consacrer la dignité du travail. Cette approche n'est pas un luxe idéologique. Elle constitue une condition de stabilité économique et sociale. Une société où la jeunesse nourrit durablement le doute quant à son avenir ne peut soutenir un cycle de croissance long et équilibré.

L'investissement public sous exigence de justice

L'analyse économique conduit également à interroger la nature et la finalité de l'investissement public. L'effort budgétaire considérable consenti par l'Etat ne peut se justifier que s'il génère des effets multiplicateurs visibles et durables sur le tissu productif et sur la cohésion sociale. Or la perception d'une concentration des bénéfices dans certains segments nourrit un sentiment d'injustice. L'USFP pose donc une question simple mais décisive. Comment s'assurer que chaque dirham investi participe réellement à l'élargissement de la base

productive et à la réduction des inégalités territoriales et sociales. Cette interrogation renvoie à la nécessité d'une évaluation indépendante rigoureuse et périodique des politiques économiques, loin des présentations flatteuses et des bilans auto-satisfaits.

Dans cette perspective, l'économie cesse d'être un champ purement technique. Elle redevient un espace de choix politiques assumés. Gouverner ne consiste pas uniquement à gérer des équilibres budgétaires. Cela suppose d'arbitrer entre différents modèles de répartition des richesses et des opportunités. Sur ce terrain, l'Union socialiste des forces populaires assume une ligne claire. Refuser l'assimilation de la croissance à l'accumulation de privilèges et promouvoir une économie où la performance nait



Une économie équilibrée ne peut se construire sur la marginalisation de ses PME

d'une concurrence ouverte, encadrée par des règles justes, garantissant un accès équitable aux marchés et aux opportunités.

Gouverner autrement pour produire autrement

A l'approche des échéances électorales, le débat économique ne pourra être évité. Les déclarations d'intention et les formules consensuelles ne suffiront plus à convaincre un électoral désormais attentif aux mécanismes concrets, aux calendriers crédibles et aux engagements réalisables. L'alternative proposée par l'USFP revendique cette exigence de lisibilité. Elle ne diabolise pas les grandes entreprises. Elle s'oppose, en revanche, à la captation de la réussite par des mécanismes improductifs et à la confusion entre puissance économique et privilège. Elle ne remet pas

en cause la nécessité de la compétitivité, mais affirme qu'elle doit être orientée vers le renforcement de la cohésion nationale et la consolidation d'un développement partagé.

Gouverner autrement pour produire autrement. La formule résume l'enjeu. Une économie productive, compétitive et équitable ne saurait être réduite à une formule électorale destinée à ponctuer un discours de campagne. C'est un projet de société qui engage la stabilité sociale, la crédibilité internationale et la confiance des citoyens dans l'action publique. Dans un contexte marqué par un endettement croissant et par une érosion persistante du pouvoir d'achat, cette refondation du modèle économique apparaît moins comme une option parmi d'autres que comme une exigence stratégique pour préserver l'équilibre du pays et préparer son avenir avec lucidité et responsabilité.

L'heure n'est plus aux effets d'annonce ni aux bilans enjolivés. Le moment est venu de trancher entre la reconduction d'un modèle qui a montré ses limites et l'ouverture d'un cycle nouveau, fondé sur la production réelle, la stabilité de l'emploi et l'exigence de justice économique. Dans ce rendez-vous décisif avec les urnes, le parti de la Rose assume une orientation claire et cohérente. Celle d'une croissance qui ne demeure pas confinée aux rapports et aux statistiques, mais qui s'incarne concrètement dans la vie quotidienne des Marocains.

Mehdi Ouassat



L'entrée dans la vie active ne peut être une succession d'expériences fragiles et mal protégées

53 pays africains exonérés des taxes par Pékin

Un rebond notoire dans les relations sino-africaines

Le Maroc appelé à consolider son ambition continentale



A partir du 1er mai 2026, la Chine supprime l'ensemble des droits de douane sur les produits importés de 53 pays africains entretenant des relations diplomatiques avec Pékin. Cette décision marque un tournant significatif dans l'architecture des relations économiques sino-africaines.

Mais au-delà de l'effet d'annonce, la question centrale est la suivante : assistons-nous à un véritable rééquilibrage structurel ou à une adaptation stratégique qui consolide un modèle déjà asymétrique ?

Une ouverture quasi-totale, à forte portée diplomatique

La généralisation du régime « tarif zéro » étend désormais l'accès préférentiel au marché chinois à presque tout le continent. Le seul pays exclu reste l'Eswatini, en raison de sa reconnaissance de Taïwan, rappel clair que le commerce chinois reste étroitement imbriqué dans ses choix diplomatiques.

Ce geste d'ouverture s'inscrit dans une logique de consolidation d'influence. En facilitant l'accès au marché chinois, Pékin renforce son image de partenaire du Sud global dans un contexte marqué par les tensions commerciales avec les Etats-Unis et l'Union européenne.

Une relation toujours structurellement déséquilibrée

Malgré cette ouverture, les fondamentaux commerciaux demeurent asymétriques. En 2025, les exportations chinoises vers l'Afrique ont atteint environ 225 milliards de dollars, contre 123 milliards d'exportations africaines vers la Chine. L'écart dépasse donc 100 milliards de dollars.

La nature des échanges explique en grande

partie cette asymétrie : La Chine exporte des biens manufacturés, des technologies, des équipements industriels et des produits à forte valeur ajoutée et l'Afrique expédie principalement des matières premières, des minerais et des hydrocarbures.

La suppression des droits de douane peut certes améliorer l'accès au marché chinois. Mais sans transformation locale et diversification industrielle, cette mesure risque de renforcer la spécialisation extractive déjà dominante. Autrement dit, l'ouverture commerciale ne garantit pas l'industrialisation.

Un instrument géo-économique dans un monde fragmenté

Cette décision ne relève pas uniquement d'une logique commerciale. Elle s'inscrit dans le cadre de la compétition d'influence mondiale. En consolidant ses liens avec l'Afrique, la Chine sécurise des approvisionnements stratégiques, élargit ses débouchés et ancre davantage sa présence dans les chaînes de valeur du Sud global.

Pour les pays africains, cette ouverture peut constituer une opportunité d'expansion des exportations, un levier d'attraction d'investissements et un soutien indirect aux ambitions de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Mais cette opportunité dépendra largement des capacités productives nationales.

Et le Maroc dans cette nouvelle configuration ?

Pour le Maroc, cette décision chinoise ouvre une équation stratégique complexe. Depuis plus d'une décennie, Rabat ambitionne de jouer un rôle de leader économique et diplomatique en Afrique. Le Royaume a investi massivement dans

les secteurs bancaire, agricole, énergétique et logistique sur le continent, tout en consolidant sa position comme hub entre l'Afrique, l'Europe et l'Atlantique. Dans ce contexte, la décision chinoise peut produire des effets ambivaux.

1. Une opportunité de repositionnement industriel

Le Maroc, disposant d'une base industrielle plus développée que nombre d'économies africaines — notamment dans l'automobile, l'aéronautique, les engrais phosphatés et l'agro-industrie — pourrait tirer parti de l'accès préférentiel au marché chinois.

Si Rabat parvient à orienter sa stratégie vers des exportations à plus forte valeur ajoutée, cette ouverture peut renforcer son statut de plateforme industrielle africaine intégrée aux chaînes globales. Mais cela suppose une montée en gamme technologique, une diversification accrue vers l'Asie et une réduction de la dépendance excessive aux marchés européens.

2. Une concurrence indirecte sur le leadership africain

La présence chinoise en Afrique demeure massive. En renforçant ses relations commerciales avec 53 pays, Pékin consolide une influence continentale qui peut relativiser les ambitions marocaines.

Le leadership que Rabat souhaite incarner ne peut se limiter à une diplomatie politique ; il doit s'appuyer sur une capacité réelle d'intégration économique régionale. Or, la Chine opère à une échelle financière bien supérieure. Ainsi, la question devient stratégique : le Maroc peut-il se positionner comme complémentaire de la Chine ou comme alternative régionale crédible ?

3. Le défi de la crédibilité africaine

L'ambition marocaine en Afrique repose sur un récit de coopération Sud-Sud et de co-développement. Si la Chine offre un accès massif à son marché, les Etats africains pourraient redéfinir leurs priorités commerciales.

Le Maroc devra alors démontrer sa capacité à favoriser la transformation locale, son rôle dans l'intégration régionale via la ZLECAf et sa valeur ajoutée en matière de stabilité institutionnelle et de savoir-faire sectoriel. Le leadership ne se décrète pas, il se construit par l'offre concrète de solutions économiques durables.

Vers un rééquilibrage réel ?

La décision chinoise constitue indéniablement un tournant symbolique et stratégique. Elle pourrait amorcer un rééquilibrage si elle s'accompagne d'un renforcement des capacités productives africaines.

Dans le cas contraire, elle risque d'approfondir une interdépendance asymétrique, où la Chine demeure fournisseur de produits à haute valeur ajoutée et l'Afrique exportatrice de ressources brutes.

Pour le Maroc, l'enjeu est double : tirer profit de cette ouverture tout en consolidant sa propre stratégie continentale. La question n'est pas seulement commerciale. Elle est géopolitique.

Dans un continent où les puissances se repositionnent, Rabat devra démontrer que son ambition africaine repose sur un modèle autonome, intégré et crédible — et non sur un simple ajustement aux dynamiques sino-africaines.

Hassan Bentaleb

Elles sont plutôt à loger dans la même enseigne, toutes ces régions affectées par les intempéries

Entre mobilisation exemplaire et débat fondé sur la reconnaissance des zones sinistrées



Les pluies diluviennes et orages torrentiels qui ont récemment frappé plusieurs régions du Royaume ont engendré derrière eux un paysage de désolation : routes et ouvrages effondrés, habitations détruites ou fragilisées, exploitations agricoles ravagées et familles entières déplacées.

Les provinces du nord ont été particulièrement touchées, notamment Tanger, Tétouan, Chefchaouen, Al Hoceima, de même que certaines communes relevant de Larache et Ouezzane.

Dans plusieurs douars enclavés, les crues ont provoqué des dégâts considérables, accentuant la vulnérabilité de territoires déjà fragiles sur le plan socioéconomique.

Par ailleurs, face à l'ampleur des dégâts, la réaction des structures compétentes a été rapide et coordonnée. Protection civile, Forces Armées Royales, Gendarmerie Royale et autorités locales ont procédé à l'évacuation des populations menacées, la sécurisation des zones à risque, l'acheminement d'aides d'urgence et au rétablissement progressif des infrastructures vitales.

D'ailleurs, cette mobilisation rappelle la capacité d'intervention démontrée après le séisme ayant frappé la province d'Al Haouz confirmant l'expérience acquise en matière de gestion des crises.

Or, la controverse actuelle ne porte pas sur la qualité des secours mais sur la décision gouvernementale de classer certaines provinces comme « zones sinistrées » tout en excluant d'autres pourtant également affectées. D'ailleurs, ce statut ouvre droit à des aides financières exceptionnelles, des reports ou exonérations fiscales, des programmes accélérés de construction et des

dispositifs spécifiques d'indemnisation.

Toutefois, dans certaines communes non classées, des élus et représentants de la société civile estiment que les dégâts subis sont comparables à ceux des territoires officiellement reconnus.

D'autre part, sans remettre en cause la légitimité des critères techniques retenus par l'exécutif, plusieurs observateurs relèvent ce qui apparaît comme une démarche sélective dans la reconnaissance des provinces sinistrées.

Cette sélectivité, qu'elle procède d'indicateurs strictement quantitatifs ou d'arbitrages administratifs, alimente un large débat sur la transparence des seuils d'égalité, l'égalité territoriale face à la solidarité nationale et le risque d'une hiérarchisation implicite des urgences.

A cet égard, certains analystes évoquent davantage une rationalisation budgétaire qu'une exclusion délibérée, tandis que d'autres s'interrogent sur la capacité des provinces rurales à faire valoir efficacement leurs dossiers auprès des instances centrales.

Ainsi, dans un contexte de régionalisation avancée, la question dépasse le simple cadre des indemnisations et renvoie à des problématiques plutôt structurelles dont la fluidité de la remontée d'informations, la coordination entre les autorités locales et le pouvoir central et la capacité d'évaluation rapide et homogène de l'ensemble des dommages occasionnés.

De ce fait, l'enjeu est double : garantir l'efficacité des politiques publiques tout en préservant la cohésion sociale dans des territoires parfois enclavés.

Et cela induit, en tout état de cause, une exigence de transparence et d'équité. En effet, afin d'apaiser les inquiétudes des uns et des

autres, plusieurs pistes sont envisageables.

La publication détaillée des critères de classement, des missions complémentaires d'expertise sur le terrain, la mise en place d'un mécanisme de révision ou de recours et le renforcement des fonds de solidarité au niveau régional.

En somme, les récentes intempéries constituent bel et bien un test supplémentaire pour la gouvernance territoriale. En effet, si l'intervention des secours a été largement et unanimement saluée, la percep-

tion d'une reconnaissance différenciée, voire sélective des zones sinistrées soulève nombre d'interrogations légitimes.

Car, en fait, au delà des considérations administratives, c'est la question de l'équité territoriale et de la confiance entre l'Etat et les citoyens qui se trouve posée. La gestion de ces crises climatiques récurrentes devra s'accompagner d'une communication transparente et d'une solidarité inclusive, afin que nul territoire ne se sente relégué dans l'ombre de la catastrophe...

Rachid Meftah

Abderrahim Chahid s'interroge sur les raisons de l'exclusion de la province de Chefchaouen des zones déclarées sinistrées

Le député parlementaire, président du Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des représentants, Abderrahim Chahid, a adressé au gouvernement une question écrite, s'interrogeant sur les raisons de l'exclusion de la province de Chefchaouen de la liste des provinces déclarées sinistrées en dépit des dégâts occasionnés par les dernières intempéries.

Le parlementaire usfpéiste a rappelé que le gouvernement, en application des Hautes instructions Royales a annoncé le lancement d'un vaste programme de soutien au profit des familles éprouvées dont le volume atteindra la somme importante de 3 milliards de dirhams.

Abderrahim Chahid a indiqué que des communes affiliées aux provinces de Larache, Kénitra, Sidi Kacem et Sidi Slimane ont été classées zones sinistrées en vertu d'une évaluation de terrain des retombées économiques et sociales de ce phénomène.

Dans son interpellation, le président du Groupe parlementaire d'opposition ittihadie a relevé que la province de Chefchaouen a connu de fortes précipitations ayant occasionné des turbulences climatiques aiguës.

Ce phénomène, a-t-il ajouté, a engendré d'importants dégâts au niveau des infrastructures, issues routières et exploitations agricoles. De même qu'il en est résulté la dégradation totale ou partielle du domaine public et privé, outre de grandes difficultés en matière de déplacement.

Par ailleurs, le député parlementaire ittihadie a souligné que cette situation a eu des répercussions directes sur les activités économiques locales, en particulier agricoles.

Cet état de fait nécessite de mettre à jour les critères adoptés quant à la qualification de « zones sinistrées » et les raisons justifiant l'exclusion de la province de Chefchaouen, a clamé. Abderrahim Chahid en se demandant si le gouvernement compte réviser la liste des provinces concernées en élargissant le champ d'action des responsables de la gestion des affaires publiques.

Cinq jeunes Marocains périssent dans un incendie en Catalogne



Cinq jeunes Marocains âgés de 14 à 17 ans ont péri dans l'incendie d'un immeuble survenu lundi soir à Manlleu, en Catalogne (nord-est de l'Espagne), a indiqué le consulat du Royaume du Maroc à Barcelone.

L'incendie s'est déclaré dans un local de stockage situé au grenier du bâtiment, où se trouvaient les victimes, tous des élèves scolarisés dans différents établissements de l'enseignement secondaire de la commune de Manlleu, selon la même source.

Le consulat général du Royaume du Maroc à Barcelone a affirmé collaborer avec les autorités

locales en vue du rapatriement des corps.

L'incendie a également fait quatre blessés légers, selon les services de secours catalans qui estiment que la présence de matelas et de divers objets facilement inflammables aurait favorisé la propagation rapide des flammes dans le bâtiment.

Le président de la Generalitat de Catalogne, Salvador Illa, s'est dit "bouleversé" par ce drame et a adressé ses condoléances aux familles des victimes.

Le maire de Manlleu, Arnau Rovira, a pour sa part décrété trois jours de deuil, avec mise en berne des drapeaux et observation d'une minute de silence devant le siège de la mairie.

Colloque

Dire le droit, écrire la justice : textes, discours et pratiques critiques à l'échelle internationale

Le colloque « Dire le droit, écrire la justice : dialogue entre littérature, droit et société », qui se tiendra les 26 et 27 février 2026, s'inscrit dans une dynamique scientifique résolument interdisciplinaire et internationale. Il réunit des chercheurs et chercheuses venus du Canada, des États-Unis, de la Chine, de la France, de la Tunisie, de la Libye et du Maroc, autour d'une réflexion commune sur les liens profonds entre le langage juridique, l'écriture littéraire et les pratiques de la justice.

S'inspirant des approches développées dans son programme scientifique, le colloque propose d'envisager le droit comme un texte, soumis à l'interprétation, à la narration et à la rhétorique, tout comme les œuvres littéraires. À travers des analyses croisées, il s'agit de montrer comment la littérature permet d'interroger autrement le droit, d'en révéler les implicites, les tensions et les enjeux humains, mais aussi comment l'écriture juridique elle-même mobilise des formes discursives complexes, porteuses de sens et de pouvoir.

Les travaux présentés abordent notamment le rôle du roman et du récit dans la compréhension du droit, les enjeux de la rhétorique judiciaire, la qualité de la rédaction des décisions de justice, ou encore les relations entre droit, traduction et pluralité linguistique. D'autres communications interrogent la notion de vérité judiciaire, en la confrontant aux exigences narratives, éthiques et symboliques qui traversent les sociétés contemporaines.

En croisant des perspectives issues de contextes culturels et juridiques variés, le colloque met en lumière la diversité des pratiques discursives du droit et



de la justice à travers le monde. Il souligne également l'importance du langage — juridique, littéraire ou critique — comme lieu de médiation entre la norme et l'expérience, entre l'institution et le sujet.

Par cette rencontre scientifique, « Dire le droit, écrire la justice » se veut un espace de dialogue et de réflexion critique, où se rencontrent textes, discours et pratiques, afin de repenser les formes contemporaines de la justice et leur inscription dans le social, le symbolique et l'imaginaire collectif.

L'inévitable ajustement Pretoria rattrapée par la dynamique internationale

Pendant des années, l'Afrique du Sud s'est inscrite dans une posture inappropriée sur la question du Sahara marocain. Le soutien à la thèse séparatiste faisait partie de son discours officiel exprimé dans les enceintes internationales et revendiqué dans les orientations diplomatiques. Ce positionnement s'appuyait sur un allié stratégique : l'Algérie. Ensemble, les deux pays avançaient côte à côte. Même discours. Même stratégie. Même refus d'envisager toute autre issue. Pretoria avançait avec la conviction qu'Alger ne céderait jamais. Que le front serait tenu. Que les rapports de force demeureraient inchangés.

Mais en diplomatie, les certitudes idéologiques résistent rarement aux réalités géopolitiques. Lorsque les discussions internationales se sont accélérées, lorsque les équilibres se sont recomposés sous l'impulsion des grandes puissances, l'Algérie s'est vue obligée de réorienter son approche et de redéfinir ses priorités. Face à des impératifs stratégiques plus larges, elle a choisi, non sans contrainte, d'éviter l'affrontement frontal et de s'inscrire dans la dynamique consacrée par la résolution 2797 du Conseil de sécurité. Ce choix a profondément altéré la cohérence du front commun avec l'Afrique du Sud. Car si Alger a ajusté sa posture, Pretoria, elle, n'était pas dans la séquence. Elle a observé, à distance, une reconfiguration des équilibres régionaux qui, sans même la viser directement, fragilisait sa propre position et réduisait son espace d'influence.

Rester spectatrice n'était pas une option envisageable pour une puissance qui revendique un rôle central sur le continent. La nécessité d'un ajustement s'est imposée comme une évidence stratégique. Sans rupture officielle ni déclaration spectaculaire, un infléchissement s'est amorcé, traduisant la volonté de ne plus subir l'évolution du dossier mais d'en accompagner la nouvelle dynamique.

Ce repositionnement s'inscrit dans un contexte intérieur profondément transformé. Pour la première fois en Afrique du Sud post-apartheid, l'ANC ne détient plus seul les rênes du pouvoir. Affaibli par un recul électoral significatif, le parti historique de Nelson Mandela est aujourd'hui contraint de gouverner au sein d'une coalition hétéroclite. Et la nouvelle configuration politique impose des compromis. La politique étrangère doit à présent composer avec des partenaires internes aux sensibilités diverses, moins enclins à faire du Sahara un étendard idéologique. Dans ce nouvel équilibre politique, la diplomatie n'est plus un terrain de proclamations idéologiques unilatérales de l'ANC. Chaque orientation extérieure est désormais soumise à un examen plus pragmatique, où l'intérêt national immédiat prime sur les idéologies figées, héritées des schémas tiers-mondistes des années 70.

Parce qu'au-delà de la question du Sahara, les convergences potentielles sont nombreuses. Le Maroc et l'Afrique du Sud sont deux économies majeures du continent. Tous deux disposent d'un tissu industriel structuré, d'infrastructures avancées et d'une ambition africaine affirmée. Dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture, de la finance ou encore de la coopération Sud-Sud, les complémentarités sont évidentes. Une relation apaisée ouvrirait la voie à des partenariats stratégiques capables de peser sur l'agenda africain.

Le ministère sud-africain des Relations internationales et de la Coopération aurait d'ores et déjà amorcé le mouvement en procédant à la désignation d'un ambassadeur, dont la prise de fonctions au Maroc est attendue dans les prochaines semaines. Rabat, de son côté, aurait fait savoir qu'elle dépêcherait immédiatement un ambassadeur à Pretoria dès l'arrivée du représentant sud-africain dans la capitale marocaine. Tout indique que le canal diplomatique est prêt à être pleinement réactivé. Une étape décisive vers la normalisation semble ainsi franchie, avec la volonté affichée de rétablir un dialogue politique structuré.

Pour le Maroc, cette évolution est loin d'être une surprise. Elle est le fruit d'une stratégie patiente, constante, fondée sur la légitimité historique et sur le développement concret des provinces du Sud. Rabat n'a jamais fermé la porte à Pretoria. Au contraire. La main est restée tendue, convaincue que le temps et le réalisme finirait par rapprocher les positions.

Les semaines à venir seront déterminantes. L'arrivée d'un ambassadeur sud-africain à Rabat pourrait marquer le début d'une séquence plus large. Une séquence où le pragmatisme l'emporterait sur les lectures dogmatiques du passé, où la coopération primerait sur les divergences latentes, et où Pretoria s'inscrirait enfin dans la dynamique internationale qui consacre la solution politique portée par le Maroc. La seule et unique solution réaliste, durable et applicable.

Mehdi Ouassat

Omar Zniber réaffirme l'attachement indéfectible du Maroc au multilatéralisme



L'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU-Genève, Omar Zniber, a réaffirmé, mardi à Genève, l'attachement indéfectible du Maroc au multilatéralisme, au moment où cette pierre angulaire de la coopération internationale est mise à l'épreuve par des défis mondiaux complexes et évolutifs.

Ouvrant la première séance plénière de la Conférence du désarmement sous la présidence marocaine, M. Zniber s'est dit "fermement convaincu que la flexibilité, l'engagement constructif et une volonté politique sincère constituent des conditions indispensables pour

permettre à cette Conférence de s'acquitter efficacement de son mandat".

"Dans un environnement international en mutation rapide, seul un esprit de compromis et de responsabilité partagée nous permettra d'avancer collectivement", a-t-il affirmé. Il a, à cet égard, assuré que le Maroc, guidé par les principes de modération, d'ouverture et d'inclusivité, se tient prêt à soutenir toutes les initiatives visant à forger un consensus entre les Etats membres.

"Nous sommes pleinement déterminés à renforcer à la fois la Conférence elle-même et sa contribution essentielle à la paix et à la sécu-

rité internationales", a-t-il déclaré, notant que "le dialogue doit demeurer notre instrument principal". Le diplomate a également promis d'appuyer toute initiative visant à revitaliser les travaux de cette Conférence et à restaurer sa capacité à produire des résultats concrets, jugeant insoutenable la situation de paralysie dont se trouve cette institution. "Une instance créée pour négocier ne peut durablement se limiter à débattre", a-t-il argué, mettant en garde contre une dégradation de l'environnement stratégique, avec une modernisation des arsenaux nucléaires, une évolution des doctrines vers davantage d'ambiguïté et de risque, et une fragilisation des

mécanismes de maîtrise des armements. Autant de défis qui, selon lui, font que "le risque nucléaire, que nous pensions contenu, réapparaît comme une réalité stratégique".

Cette dynamique inquiétante affaiblit la confiance, alimente la compétition et réduit l'espace du dialogue, a relevé M. Zniber, soulignant que "le désarmement nucléaire doit rester la priorité absolue". "Tant que des armes nucléaires existent, le risque de leur emploi subsiste. Leur élimination totale, irréversible et vérifiable demeure l'unique garantie contre cette menace existentielle", a-t-il ajouté.

De son côté, l'actuel président de la CD a fait état de plusieurs priorités toujours en suspens, citant notamment les garanties négatives de sécurité juridiquement contraignantes pour les Etats non dotés et la prévention d'une course aux armements dans l'espace. A ces enjeux s'ajoutent les bouleversements rapides liés à l'intelligence artificielle et aux systèmes autonomes, qui redéfinissent la dissuasion sans cadre normatif adapté, a-t-il ajouté, soulignant que la Conférence devrait agir maintenant car "attendre reviendrait à subir".

Il a, par ailleurs, rappelé que le respect des engagements existants reste fondamental, soulignant qu'à l'approche de la Conférence d'examen du TNP à New York, il est impératif de démontrer que le multilatéralisme peut produire des résultats concrets. "Le constat est sans équivoque : la paralysie affaiblit la crédibilité, l'inaction accroît les risques et le contexte stratégique se durcit", a-t-il argué. "La paix exige des décisions politiques. Nous avons la responsabilité de bâtir un monde libéré de la menace nucléaire", a-t-il conclu, soulignant que "la Conférence doit redevenir un acteur face aux mutations stratégiques en cours".

Le Maroc assume la présidence de la Conférence du désarmement à Genève

Le Maroc, représenté par son ambassadeur représentant permanent auprès des Nations unies à Genève Omar Zniber, assume, jusqu'au 13 mars prochain, la présidence de la Conférence du désarmement (CD), unique organe multilatéral des Nations unies chargé de la négociation des traités relatifs au désarmement. Cette présidence consacre la place du Maroc en tant qu'acteur engagé et crédible au service du multilatéralisme, du dialogue et de la sécurité collective.

Elle reflète la constance de l'engagement du Royaume en faveur d'un monde fondé sur le droit, la coopération et la recherche de solutions concertées face aux défis communs. Guidée par l'Impulsion et les Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, la diplomatie du Maroc s'affirme comme un acteur résolument engagé dans la mobilisation internationale et multilatérale en faveur du désarmement.

A travers une action constante et proactive, le Maroc œuvre à faire du désarmement non seulement une priorité stratégique, mais également un élément central de l'agenda des instances interna-

tionales, en particulier des Nations unies. Les travaux de la Conférence du désarmement s'ouvrent cette année dans un contexte géopolitique particulièrement préoccupant. L'aggravation des tensions internationales, l'approfondissement des divergences entre Etats membres, l'érosion progressive des mesures de confiance ainsi que la poursuite des dynamiques d'armement fragilisent les fondements mêmes du système de sécurité collective.

Dans ce contexte exigeant, la présidence marocaine de la CD revêt une importance particulière. Elle entend œuvrer à fédérer les efforts, à restaurer un climat de confiance et à promouvoir un dialogue constructif et inclusif, seul à même de permettre à la Conférence de remplir pleinement son mandat. Plus que jamais, il est impératif que cette instance retrouve sa capacité d'initiative et de négociation afin d'apporter des réponses concrètes aux multiples menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales.

La présidence marocaine sera jalonnée par un moment fort : la tenue du Segment ministériel de haut niveau, du 23 au 25 fé-



vrier courant, placé sous la présidence effective du Royaume du Maroc. Cet événement de haut niveau réunira une quarantaine de personnalités éminentes, dont de nombreux ministres des Affaires étrangères et le Secrétaire général des Nations unies, illustrant la dynamique d'engagement et l'importance accordée à la

relance du dialogue et de l'action multilatérale en matière de désarmement.

A travers cette présidence, le Maroc réaffirme sa détermination à promouvoir un multilatéralisme efficace, fondé sur la responsabilité partagée et la volonté politique, au service d'une paix juste et durable.

Economie

Transport maritime mondial

Le Maroc s'affirme comme moteur de la transition énergétique



Le Maroc peut jouer un rôle de "moteur de la transition énergétique" du transport maritime mondial, à la faveur de sa position géographique, ses ressources abondantes en énergies renouvelables et son potentiel de production d'hydrogène à faible coût, affirme la Banque mondiale (BM).

Le Royaume se positionne "déjà en tant qu'acteur clé du transport maritime, et ses ports sont prêts à servir de plaques tournantes pour la production, le stockage, le soutage et l'exportation d'hydrogène vert", souligne la BM dans un article consacré aux atouts et potentialités du Maroc en la matière, publié sur son site internet.

Selon l'institution internationale, l'accélération du développement de la filière de l'hydrogène vert au Maroc créera de l'emploi, génèrera des revenus supplémentaires, améliorera l'accès à l'eau potable et renforcera l'approvisionnement en électricité. Et d'ajouter que l'énergie renouvelable excédentaire générée par la production d'hydrogène peut également servir aux com-

munautés locales.

Les auteurs de cette étude font observer que le secteur maritime mondial se trouve à un tournant décisif, en ce sens qu'il doit relever un double défi, à savoir répondre à une demande croissante de services de transport maritime tout en gérant ses émissions de manière responsable, rapporte la MAP.

A cet égard, les dérivés de l'hydrogène vert, comme l'ammoniac et le méthanol, s'imposent comme des options prometteuses pour remplacer les carburants traditionnels dans le transport maritime.

Par conséquent, des quantités importantes d'hydrogène vert seront nécessaires pour alimenter le transport maritime ainsi que d'autres secteurs, observe la BM, relevant que cela représente une "excellente opportunité" pour certains pays, comme le Maroc, de tirer profit d'une industrie nouvelle et en pleine croissance.

"Le Maroc, grâce à sa position géographique stratégique, ses ressources abondantes en énergies renouvelables et son potentiel de production d'hydrogène

à faible coût, est bien placé pour répondre à cette demande", estime la Banque mondiale.

A ce propos, l'institution mondiale relève que les infrastructures portuaires constituent un élément majeur du cadre stratégique du gouvernement marocain pour développer la filière de l'hydrogène vert, notant que des ports marocains comme ceux de Tanger Med, Mohammédia, Jorf Lasfar et Tan-Tan pourraient jouer un rôle déterminant dans la réalisation des ambitions du Maroc en matière d'hydrogène vert.

En effet, le Groupe de la Banque mondiale estime que, d'ici 2030, dans un scénario de demande moyenne, les navires faisant escale dans les ports marocains pourraient nécessiter environ 0,2 million de tonnes d'hydrogène équivalent en carburant, et environ 2,83 millions de tonnes d'ici 2050. Cet hydrogène serait converti en combustible marin vert sous forme d'ammoniac ou de méthanol.

Actuellement, Tanger Med, l'un des plus grands ports à conteneurs au monde, traite autour de 1,5

million de tonnes de carburants fossiles destinés au transport maritime chaque année, relève la BM, estimant que ce port marocain est bien placé pour devenir un hub de soutage de carburant vert, captant la demande des navires transitant par l'un des couloirs maritimes les plus fréquentés au monde.

Le port de Jorf Lasfar joue également un rôle stratégique dans cette transformation, en traitant déjà environ deux millions de

tonnes d'ammoniac par an, ajoute-t-on, notant que cela en fait un site idéal pour intégrer les dérivés de l'hydrogène vert comme intrants dans les procédés industriels existants.

"En utilisant l'ammoniac vert pour produire des engrais, Jorf Lasfar pourrait contribuer à la décarbonisation du secteur des engrais au Maroc", soulignent encore les auteurs de l'article.

Au-delà du secteur maritime, les ressources marocaines en énergies renouvelables constituent la base d'une production d'hydrogène vert à grande échelle et à faible coût, soutient l'article.

Et de souligner que l'intérêt pour l'hydrogène vert est porté par la croissance de la demande mondiale en énergie et en carburant, y compris les alternatives aux combustibles fossiles.

L'article relève, par ailleurs, que l'Europe, dans le cadre de son initiative "REPowerEU", devrait importer plus de 10 millions de tonnes d'hydrogène vert par an d'ici 2030, faisant du Maroc un partenaire naturel en raison de sa proximité et de son potentiel de production.

D'ici à 2030, les navires en escale dans les ports marocains pourraient nécessiter près de 0,2 Mt d'hydrogène-équivalent en carburant

Libé Ramadan



Le Mur d'"El-Azbakeya", une bibliothèque à ciel ouvert au parfum des souvenirs

Au cœur du Caire, à quelques pas seulement de l'effervescence du quartier d'Al-Ataba, se dresse le Mur d'El-Azbakeya, témoin vivant de la mémoire de la culture arabe, gardien fidèle de l'histoire de la lecture et rendez-vous incontournable des amoureux du livre. Ici, la valeur ne se mesure ni à la nouveauté des couvertures ni à l'éclat de l'impression, mais à la profondeur des idées et au parfum du papier, porteur d'une longue histoire de questions, d'expériences et de lectures. Le Mur d'El-Azbakeya n'est pas un simple marché de livres d'occasion, mais un espace culturel ouvert, façonné au fil de longues décennies, devenu avec le temps un repère symbolique solidement ancré dans la cartographie culturelle de l'Égypte et du monde arabe.

Un bouquiniste septuagénaire, Mohamed Abdelaziz, confie que le livre usé porte en lui

une histoire et tisse un lien avec un lecteur imaginaire.

"Les clients n'achètent pas seulement des livres", dit-il, "ils achètent du savoir et retrouvent des souvenirs". Mohammed sourit à la petite fille qui se faufile entre les rayonnages, effleurant les couvertures avec une curiosité innocente, dans l'émerveillement de celle qui découvre des trésors insoupçonnés.

Entre les allées de bois, l'odeur du papier ancien s'élève et se mêle à l'arôme du café provenant d'une petite échoppe attenante au mur, conférant au lieu une atmosphère particulière de chaleur et d'intimité. Un mélange de fierté et de joie envahit Amr Chawki, spécialiste des ouvrages de philosophie, lorsqu'il voit "un étudiant ouvrir un livre ancien, couvert de poussière, et y trouver la réponse à une question qu'il cherchait depuis longtemps". A cet instant, dit-il, le sens du métier s'impose, et la fatigue des longues heures passées dans la poussière s'efface.

Les lecteurs-visiteurs perçoivent aussi comment chaque livre porte la trace d'anciens lecteurs avec la grâce des pages jaunies, des marges marquées de notes manuscrites. Autant de détails qui s'ajoutent au charme singulier du lieu. À quelques pas de la boutique de Chawki, se tient un petit stand dédié aux manuscrits anciens. Le sourire aux lèvres, Mahmoud se remémore l'histoire d'un visiteur ayant découvert un manuscrit rare datant du XIX^e siècle, se sentant comme s'il avait mis la main sur un trésor enfoui, retrouvant l'émerveillement de la première découverte.

Le Mur d'El-Azbakeya rend l'histoire vivante, a-t-il ajouté, précisant que le savoir, dans cette bibliothèque à ciel ouvert, n'est pas de simples mots mais une expérience à part entière qui se vit.

Non loin d'ici, Sara Al-Sayed tient une

boutique d'antiquité. Cette spécialiste des montres observe les visiteurs qui ont évolué à travers le temps. "Le mur n'est pas réservé seulement aux livres mais à tout ce qui porte l'âme du patrimoine. C'est comme si le temps ralentissait ici, offrant aux objets anciens une nouvelle chance de vivre", a-t-elle expliqué.

Pour la jeune chercheuse, Leïla Farouk, cet endroit lui permet de trouver des ouvrages qu'elle n'aurait jamais imaginé croiser un jour. Selon elle, chaque livre raconte une histoire nouvelle, en attendant un nouvel acquéreur.

Un visiteur observe ses enfants avec satisfaction toucher les couvertures des livres exposés. Il souhaite leur faire découvrir le monde intime de la lecture, loin des écrans.

Mahassen, librairie spécialisée en livres pour enfants, tente de guider le père et ses enfants. "Parfois, je vois les enfants revenir après des semaines pour me raconter les histoires qu'ils ont aimées, et je sens alors que mon travail a un sens bien au-delà de la simple vente", a confié la libraire.

Le Mur d'El-Azbakeya n'est pas seulement un marché de livres, mais une mémoire vivante. Cet espace reflète les transformations de la société et de la culture. Il s'érige en un lieu où les générations se rencontrent et où les parcours se croisent, tandis que le livre reste un héros silencieux, résistant à l'oubli. Malgré les évolutions numériques rapides et la baisse de l'intérêt pour le livre papier, le Mur d'El-Azbakeya continue de résister, guidé par la passion et non par le marché : ses prix symboliques rendent le livre accessible à tous, concrétisant ainsi l'idée que la lecture est un droit et non un luxe élitiste.

Dans ce contexte, la présence du Mur d'El-Azbakeya au Salon international du livre du Caire, dont la 57^{ème} édition s'est tenue du 21 janvier au 03 février, prend une importance

particulière. Lors de cet événement culturel, un espace lui est dédié, en vue de faire vivre "l'esprit" de ce lieu au cœur du vieux Caire.

Selon l'éditeur indépendant, Cherif Mahmoud, la présence au sein du salon n'était pas simplement symbolique, mais constitue un rappel vivant que la lecture n'est pas un comportement de consommation éphémère, mais une pratique culturelle profondément enracinée dans la conscience collective. Le mur, avec toute la charge historique et les expériences humaines qu'il porte, a redonné aux visiteurs le sens de la relation intime avec le livre, a-t-il argumenté.

Le pavillon du Mur d'El-Azbakeya a attiré un large public, notamment des jeunes, des étudiants et des chercheurs, qui y ont trouvé l'occasion de découvrir des livres aujourd'hui introuvables ou épuisés, donnant ainsi au salon une dimension humaine et populaire supplémentaire.

Ce lieu emblématique a connu une vaste opération de rénovation qui a redonné à cet espace culturel un nouveau souffle, tout en veillant à préserver l'esprit auquel sont attachées des générations d'amoureux des Lettres. Les travaux ont notamment porté sur la réorganisation des stands dans une configuration harmonisée, ainsi que sur l'amélioration des infrastructures et des conditions d'exposition tout en respectant la symbolique de ce lieu.

À l'ère du tout éphémère, cette bibliothèque demeure un pilier culturel, rappelant que le livre possède un charme qui ne se ternit jamais et que la culture est trop solidement ancrée pour être déracinée par les élan de la modernité. Ainsi, le mur a su résister à la modernité et ouvrir les perspectives à tous ceux qui croient que la lecture est un acte de vie et que les villes se mesurent aussi au nombre de leurs livres et de leurs lecteurs.



Le Mur d'El-Azbakeya n'est pas seulement un marché de livres, mais une mémoire vivante. Cet espace reflète les transformations de la société et de la culture

Livre

« Décidément, dit Sténio en rajustant le col de sa chemise de batiste et en l'attachant avec son agrafe de diamant, je ne puis pas laisser cette pauvre enfant languir pour moi sans prendre pitié d'elle. La Zinzolina a probablement oublié qu'elle devait venir. Il y va de mon honneur d'être le premier au rendez-vous. »

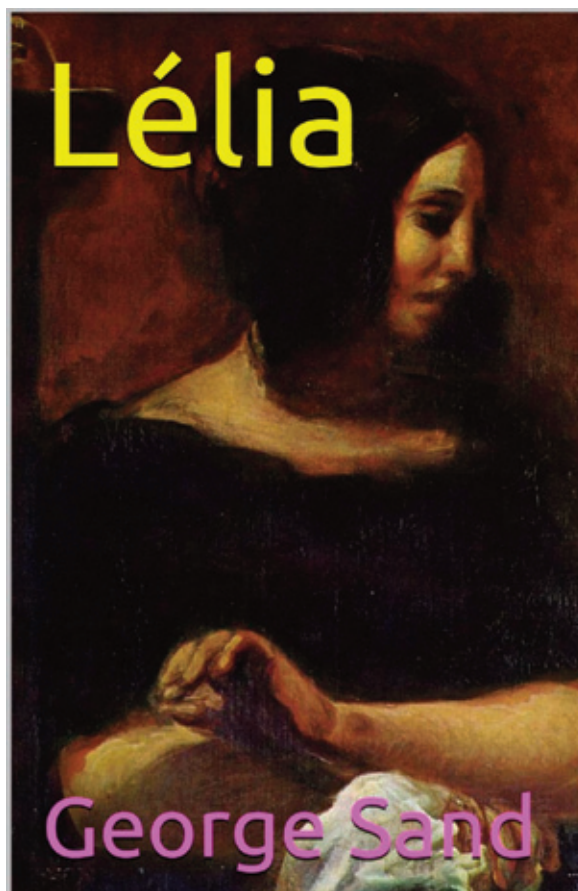
En même temps Sténio tourna la tête vers le côté où marchait Claudia. Un éclair de jeunesse brilla sur son front dévasté. Sa poitrine sembla se gonfler de désirs. Il retira sa main de la main de son ami, et se mit à courir légèrement vers le pavillon pour y devancer Claudia ; mais, au bout de quelques pas, il se ralentit et gagna le but avec nonchalance.

Il arriva en même temps qu'elle à l'entrée du casino, et, tout haletant de fatigue, il s'appuya contre la rampe du perron. La jeune duchesse, rouge de honte et palpitante de joie, crut que le poète, objet de son amour, était saisi d'émotion et de trouble comme elle. Mais Sténio, un peu ravivé par l'éclat de ses yeux noirs, lui offrit la main pour monter, avec l'assurance d'un héraut d'armes et la grâce obséquieuse d'un chambellan.

Lorsqu'ils furent seuls et qu'elle se fut assise tremblante et le visage en feu, Sténio la contempla quelque temps en silence. La princesse Claudia était à peine sortie de l'enfance ; sa taille, déjà formée, n'avait pas encore acquis tout son développement ; la longueur excessive de ses paupières noires, le ton bilieux de sa peau prématurément lisse et satinée, de légères teintes bleues répandues autour de ses yeux languissants, son attitude malade et brisée, tout annonçait en elle une puberté précoce, une imagination dévorante. Malgré ces indices d'une constitution fougueuse et d'un avenir plein d'orages, Claudia devait à son extrême jeunesse d'être encore revêtue de tout le charme de la pudeur. Ses agitations se trahissaient et ne se révélaient pas. Sa bouche frémissante semblait appeler le baiser ; mais ses yeux étaient humides de larmes ; sa voix mal assurée semblait demander grâce et protection ; le désir et l'effroi bouleversaient tout cet être fragile, toute cette virginité brûlante et timide.

Sténio, saisi d'admiration, s'étonna d'abord intérieurement d'avoir à sa disposition un si riche trésor. C'était la première fois qu'il voyait la princesse d'aussi près et qu'il lui accordait autant d'attention. Elle était beaucoup plus belle et plus désirable qu'il ne se l'était imaginé. Mais ses sens éteints et blasés ne donnaient plus le change à son esprit désormais sceptique et froid. Dans un seul coup d'œil, il examina et posséda Claudia tout entière, depuis sa riche chevelure enfermée dans une résille de perles, jusqu'à son petit pied serré dans le satin. Dans une pensée, il prévint et contempla toute sa vie future, depuis cette première folie qui l'amenait dans les bras d'un pauvre poète jusqu'aux hideuses galanteries d'une vieillesse princièrre et débauchée. Attristé, effrayé, dégoûté surtout, Sténio la regardait d'un air étrange et sans lui parler. Lorsqu'il s'aperçut de la situation ridicule où le plaçait sa préoccupation, il essaya de s'approcher d'elle et de lui adresser la parole. Mais il ne put jamais feindre l'amour qu'il n'éprouvait pas, et il lui dit d'un ton de curiosité presque sévère en lui prenant la main d'une façon toute paternelle :

« Quel âge avez-vous donc ?



- Quatorze ans, répondit la jeune princesse éperdue et presque égarée de surprise, de chagrin, de colère et de peur.

- Eh bien ! mon enfant, dit Sténio, allez dire à votre confesseur qu'il vous donne l'absolution pour être venue ici, et remerciez bien Dieu, surtout, de vous avoir envoyée un an, c'est-à-dire un siècle, trop tard dans la destinée de Sténio. »

Comme il achevait cette phrase, la gouvernante de la princesse, qui était restée dans l'embrasure d'une croisée pour observer la conduite des deux amants, s'élança vers eux, et, recevant dans ses bras la pauvre Claudia toute en pleurs, elle interpella Sténio avec indignation.

« Insolent ! lui dit-elle, est-ce ainsi que vous reconnaissez la grâce que vous accordez votre illustre souveraine, en descendant jusqu'à vous honorer de ses regards ? A genoux, vassal, à genoux ! Si votre âme brutale n'est pas touchée de la plus excellente beauté de l'univers, que votre audace ploie du moins devant le respect que vous devez à la fille des Bambucci. »

- Si la fille des Bambucci a daigné descendre jusqu'à moi, répond Sténio, elle a dû se résigner d'avance à être traitée par moi comme une égale. Si elle s'en repent à cette heure, tant mieux pour elle. C'est d'ailleurs le seul châtimeur qu'elle recevra de son imprudence ; mais elle pourra se vanter d'être protégée par la Vierge, qui l'a conduite ici le lendemain et non la veille d'une orgie. Écoutez, vous deux, femmes, écoutez la voix d'un homme que les approches de la mort rendent sage. Écoutez, vous, vieille duègne à l'âme sordide, aux voies infâmes ; et vous, jeune fille aux passions précoces,

à la beauté fatale et dangereuse, écoutez. Vous d'abord, courtisane titrée, marquisée dont le cœur recèle autant de vices que le visage montre de rides, vous pouvez rendre grâce à l'insouciance qui effacera de la mémoire de Sténio le souvenir de cette aventure avant qu'une heure se soit écoulée ; sans cela, vous seriez démasquée aux yeux de cette cour, et chassée, comme vous le méritez, d'une famille dont vous voulez flétrir le fidèle rejeton. Sortez d'ici, vice et cupidité, courtisannerie, servilité, trahison, lèpre des nations, lie et opprobre de la race humaine !

- Et toi, ma pauvre enfant, ajouta-t-il en arrachant Claudia des bras de sa gouvernante et en l'attirant au grand jour, toute vermeille et toute désolée qu'elle était, écoutez bien, et si, un jour, emportée au gré du destin et des passions, tu viens à jeter avec effroi un regard en arrière sur tes belles années perdues, sur ta pureté ternie, souviens-toi de Sténio, et arrête-toi au bord de l'abîme. Regarde-moi, Claudia, regarde en face, sans crainte et sans trouble, cet homme dont tu te crois éprise et que tu n'as sans doute jamais regardé. A ton âge, le cœur s'agite et s'impatiente. Il appelle un cœur qui lui réponde, il se hasarde, il se confie, il se livre. Mais malheur à ceux qui abusent de l'ignorance et de la candeur ! Pour toi, Claudia, tu as entendu chanter les poésies d'un homme que tu as cru jeune, beau, passionné ; regarde-le donc, pauvre Claudia, et vois quel fantôme tu as aimé ; vois sa tête chauve, ses mains décharnées, ses yeux éteints, ses lèvres flétries. Mets ta main sur son cœur épuisé, compte les pulsations lentes et moribondes de ce vieillard de vingt ans. Regarde ces che-

veux qui grisonnent autour d'un visage où le duvet viril n'a pas encore poussé ; et dis-moi, est-ce là le Sténio que tu avais rêvé ? Est-ce le poète religieux, est-ce le sylphe embrasé que tu as cru voir passer dans tes visions célestes, lorsque tu chantaies ses hymnes sur ta harpe au coucher au soleil ? Si tu avais jeté alors un coup d'œil vers les marches de ton palais, tu aurais pu voir le pâle spectre qui te parle maintenant assis sur un des lions de marbre qui gardent ta porte. Tu l'aurais vu, comme aujourd'hui, flétri, exténué, indifférent à ta beauté d'ange, à ta voix mélodieuse, curieux seulement d'entendre comment une princesse de quinze ans phrasait les mélodies inspirées par l'ivresse, écrites dans la débauche. Mais tu ne le voyais pas, Claudia ; heureusement pour toi, tes yeux le cherchaient dans le ciel où il n'était pas. Ta foi lui prêtait des ailes lorsqu'il rampait sous tes pieds, parmi les lazzaroni qui dorment au seuil de ta villa. Eh bien ! jeune fille, il en sera ainsi de toutes tes illusions, de tous tes amours. Retiens le souvenir de cette déception si tu veux conserver ta jeunesse, ta beauté et la puissance de ton âme ; ou bien, si tu peux encore après ceci espérer et croire, ne te hâte pas de réaliser ton impatience, conserve et réfrène le désir de ton âme ardente, prolonge de tout ton pouvoir cet aveuglement de l'espoir, cette enfance du cœur qui n'a qu'un jour et qui ne revient plus. Gouverne sagement, garde avec vigilance, dépense avec parcimonie le trésor de tes illusions ; car le jour où tu voudras obéir à la fougue de ta pensée, à la souffrance inquiète de tes sens, tu verras ton idole d'or et de diamant se changer en argile grossière ; tu ne presseras plus dans tes bras qu'un fantôme sans chaleur et sans vie. Tu poursuivras en vain le rêve de ta jeunesse ; dans ta course haletante et funeste, tu n'atteindras jamais qu'une ombre, et tu tomberas bientôt épuisée, seule au milieu de la foule de tes remords, affamée au sein de la satiété, décrépite et morte comme Sténio, sans avoir vécu tout un jour. »

Après avoir parlé ainsi, il sortit du casino et s'appressa à rejoindre Trenmor. Mais celui-ci lui prit le bras comme il atteignait le bas du perron. Il avait tout vu, tout entendu par la fenêtre entr'ouverte.

« Sténio, lui dit-il, les larmes que je répandais tout à l'heure étaient une insulte, ma douleur était un blasphème. Vous êtes malheureux et désolé, mais vous êtes, mon fils, encore jeune et pur. »

- Trenmor, dit Sténio avec un dédain profond et un rire amer, je vois bien que vous êtes fou. Ne voyez-vous pas que toute cette moralité dont je viens de faire étalage n'est que la misérable comédie d'un vieux soldat tombé en enfance, qui construit des fortresses avec des grains de sable, et se croit retranché contre des ennemis imaginaires ? Ne comprenez-vous pas que j'aime la vertu comme les vieillards libertins aiment les jeunes vierges, et que je vante les attraits dont j'ai perdu la jouissance ? Croyez-vous, homme puéril, rêver naïvement vertueux, que j'eusse respecté cette fille si l'abus du plaisir ne m'eût rendu impuissant ? »

En achevant ces mots d'un ton amer et cynique, Sténio tomba dans une profonde rêverie, et Trenmor l'entraîna loin de la villa, sans qu'il parût s'inquiéter du lieu où on le conduisait.

(A suivre)

Recettes

Smoothie exotique: banane, kiwi, fruit de la passion

Ingrédients :

- 3 bananes
- 6 kiwis
- 3 fruits de la passion
- 1 yaourt nature ou à la vanille
- 500 ml de lait très frais
- 2 sachets de sucre vanillé

Préparation :

Couper les fruits de la passion en deux puis mettre la chair des fruits dans un bol et réserver au frais .

Éplucher les bananes et les kiwis. Couper les bananes en tronçons et les kiwis en morceaux.

Mettre les tronçons de bananes dans le bol du mixeur, puis ajouter le sucre vanillé, le yaourt et le lait, mixer .



Quiche aux poireaux et saumon fumé



Ingrédients :

- 1 pâte brisée faite maison (recette ici)
- 3 gros poireaux
- 2 échalotes
- 1 cuillère à soupe bombée de fécule de maïs (maïzena) ou de farine
- 18 cl de lait
- 3 cuillères à soupe de crème fraîche épaisse
- 1 gros œuf
- 3 pincées de muscade
- Sel & poivre au goût
- 2 à 3 tranches de saumon fumé
- 80 g de gruyère râpé (+ou selon le goût)

Préparation :

1. Préparer la pâte brisée façon Alain Ducasse selon la recette détaillée ici .

2. Émincer finement les échalotes et les poireaux. Faire revenir les échalotes dans 1 bonne cuillère à soupe de beurre, puis rajouter les poireaux, saler et poivrer.

3. Laisser cuire les poireaux en mélangeant de temps en temps pendant environ 15 minutes à couvert si besoin ajouter un peu d'eau.

4. Une fois que les poireaux

ont bien réduit , ajouter la farine en pluie et bien mélanger. Puis ajouter le lait, la crème et la noix de muscade.

5. Laisser cuire 5 à 10 minutes le temps que le mélange s'épaissit tout en mélangeant. Puis éteindre le feu.

6. Ajouter un œuf et mélanger vivement, rectifier l'assaisonnement si besoin.

7. Façonner la pâte brisée dans un cercle ou un moule à tarte de 25 cm de diamètre, bien la piquer à la fourchette pour qu'elle ne gonfle pas puis la précuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 10 minutes .

8. Sortir la pâte brisée du four, ajouter 50 g de gruyère râpé à l'appareil à quiche au poireaux et mélanger puis garnir avec la pâte brisée et disposer les tranches de saumon fumé puis parsemer de gruyère râpé.

9. Enfourner la quiche pour 35 minutes de cuisson à 180°C.

10. Une fois que la quiche a bien cuit, elle doit avoir une belle couleur dorée et gratinée, laisser légèrement refroidir avant de démouler et de déguster !

Berlinale 2026

Les séries marocaines affichent leurs ambitions internationales

Les séries marocaines ont été à l'honneur dans le cadre du "Berlinale Series Market", volet consacré aux séries de l'European Film Market (EFM), organisé à l'occasion de la 76e édition du Festival international du film de Berlin (12-22 février), lors d'une rencontre réunissant producteurs marocains et professionnels internationaux.

Après les longs métrages et les films documentaires, c'était au tour des séries de monter en scène, lundi soir, sur le marché berlinois, avec pour objectif d'attirer des coproductions internationales, d'assurer leur distribution à l'étranger et de nouer des partenariats avec des distributeurs et diffuseurs internationaux.

Placée sous le thème "Moroccan Series on the Rise : From Local Success to Global Ambitions", la rencontre a permis de présenter plusieurs séries marocaines portées par une ambition claire d'exportation et de rayonnement international, au Cinemaxx, où étaient réunis acheteurs, vendeurs et broadcasters venus prospecter de nouveaux contenus.

Les participants marocains, notamment Khadija Alami, Karim Debbagh et Lamia Chraïbi, aux côtés de leurs homologues allemands, ont également souligné les forces, les défis et les opportunités internationales des séries marocaines, en mettant en lumière des projets ambitieux et leur potentiel de coproduction.

Cette vitrine a proposé une vue d'ensemble de l'écosystème des séries marocaines, en explorant les évolutions structurelles et stratégiques nécessaires pour passer d'un modèle principalement local à des productions orientées vers le marché mondial, dans un contexte où l'industrie marocaine entre dans une nouvelle ère, selon les participants.



Intervenant à cette occasion, la productrice Khadija Alami a partagé son expérience à travers la production en cours d'une nouvelle série policière qui relate l'histoire d'une unité d'élite chargée de lutter contre la grande criminalité et de traquer des figures influentes du crime organisé. Elle a évoqué le choix du genre, les modèles de production innovants, l'ambition créative malgré des contraintes budgétaires, ainsi que les stratégies de visibilité et de distribution à l'international pour ce projet, qui sera d'abord diffusé au Maroc.

Pensé dans une perspective d'internationalisation, ce projet est en mesure de rivaliser avec les standards des grandes plateformes et chaînes internationales, tant sur le plan narratif que technique, a-t-elle expliqué.

Dans une déclaration à la MAP, Mme Alami a mis en avant la maturité de l'industrie marocaine des séries, es-

timant qu'elles peuvent désormais être exportées et distribuées à l'international, au même titre que des productions internationales tournées au Maroc.

La productrice, qui partage sa vie entre le Maroc et Los Angeles, a également souligné l'importance de valoriser la diversité des paysages du Royaume dans la stratégie d'internationalisation, au-delà des images stéréotypées de la ville ou du désert.

Selon Mme Alami, cette diversité constitue un levier supplémentaire pour porter les productions nationales vers les marchés internationaux.

Elle a par ailleurs qualifié "d'extraordinaire" la sélection de sa nouvelle série au Series Market, relevant qu'il s'agit d'une première dans ce format organisé en marge du Festival de Berlin, où les acheteurs et diffuseurs internationaux viennent visionner des œuvres et conclure des acquisitions.

Mme Alami a également fait état d'intérêts déjà manifestés et exprimé l'espoir que cette série soit acquise à l'international pour ainsi ouvrir la voie à d'autres productions marocaines, soulignant que les créateurs nationaux disposent des capacités nécessaires pour s'imposer à l'étranger, à condition de bénéficier des moyens adaptés.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des travaux de l'EFM, volet professionnel B2B de la Berlinale, qui accueille cette année le Maroc comme pays à l'honneur, premier pays africain à recevoir cette distinction.

Sur plusieurs jours et à travers différentes rencontres, les diverses composantes et catégories de l'industrie cinématographique marocaine ont été présentées à une large audience de professionnels issus de différentes régions du monde.

Michael Dreher : *Le Maroc, une "terre de storytelling", une force narrative en déperdition ailleurs*

Le Maroc est une "terre de storytelling" où la culture du récit demeure vivante, à l'heure où d'autres pays ont perdu cette force narrative, a affirmé le producteur allemand Michael Dreher, qui participait à une rencontre de l'European Film Market (EFM), l'événement professionnel B2B du 76e Festival international du film de Berlin (12-22 février).

Pour M. Dreher, cette singularité tient au fait que la figure du "storyteller" conserve au Maroc une place centrale dans la société, évoquant à cet égard la place Jemaa El-Fna à Marrakech, où des cercles continuent de se former autour de conteurs qui ont encore des histoires à partager.

Selon lui, cette vitalité narrative constitue un atout majeur au où moment où certaines nations peinent à préserver leur propre récit collectif. Le Maroc, estime-t-il, conserve au contraire cette énergie et cette capacité à produire des histoires ancrées dans son identité.

Le producteur allemand considère que cette dimension pourrait prendre une ampleur nouvelle à l'horizon 2030. "L'attention globale sur le Maroc va beaucoup s'accroître lors de la Coupe du monde", a-t-il relevé dans une déclaration à la MAP.

"À cette occasion, le monde aura les yeux rivés sur le Royaume et s'intéressera davantage à son histoire et à son évolution

au fil des siècles", a ajouté le producteur international, qui a coréalisé plusieurs projets avec des producteurs marocains.

M. Dreher a également insisté sur la position géographique "unique" du Maroc, situé à la croisée du monde arabe, de l'Afrique et de l'Europe, séparé du continent européen par une "frontière très claire, tout en y étant extrêmement proche".

Selon lui, cette position géographique, qui fait du Maroc un carrefour et un espace de rencontre et d'échange, lui confèrent un potentiel narratif exceptionnel pour des œuvres cinématographiques.

Sur le plan professionnel, M. Dreher s'est dit "toujours très impressionné" par la

qualité des techniciens marocains et le professionnalisme de l'ensemble de l'écosystème. Il estime que les techniciens et artistes marocains sont "Top-notch dans le monde", saluant également leur patience et leur engagement collectif, et qualifiant l'expérience de tournage dans le Royaume "d'unique".

M. Dreher a participé, aux côtés d'un panel de producteurs marocains et internationaux, au "Berlinale Series Market", volet consacré aux séries internationales de l'EFM, où plusieurs séries marocaines ou coproduites au Maroc ont été présentées à des fins de diffusion et de commercialisation à l'international.

Marrakech à l'heure de la 4^{ème} édition du Festival du livre africain

La 4^e édition du Festival du livre africain de Marrakech (FLAM) se tiendra du 23 au 25 avril prochain à la Cité ocre.

Placée sous le thème "Imaginer d'autres possibles", l'édition 2026 fait le choix de l'imagination comme force de pensée, de résistance et de transformation, indiquent les organisateurs dans un communiqué, soulignant que dans un monde traversé par des crises profondes et des mutations rapides, le FLAM met en lumière le rôle essentiel de l'art, de la poésie et de la littérature pour interroger le présent, déjouer les enfermements et ouvrir de nouveaux horizons.

"Cette édition célèbre les pouvoirs de l'imaginaire comme espace où le réel cesse d'être une fatalité, où se dessinent des futurs pensés, débattus et désirés", poursuit la même source, relevant que les voix invitées, à savoir écrivains, écrivains, penseuses et penseurs du continent et de ses diasporas, proposeront des visions du futur ancrées dans la pluralité, la justice, la créativité et un optimisme lucide.

A travers rencontres, conversations, lectures, ateliers et une programmation jeunesse renforcée, le FLAM 2026 se veut un lieu où se croisent les imaginaires, où se tissent des dialogues entre générations, langues, territoires et disciplines.

Le festival réaffirme ainsi sa conviction que la littérature n'est pas seulement un miroir du réel, mais un moteur de transformation collective, capable de nourrir des futurs plus libres, plus hospitaliers et plus audacieux.

L'identité du FLAM : une vocation panafricaine et une fête du livre

Depuis sa création, le FLAM porte une ambition claire : resserrer les liens entre les pays, les cultures et les imaginaires d'Afrique et de ses diasporas.

Né pour combler l'absence d'un grand rendez-vous littéraire panafricain, il s'est imposé comme un espace où la joie, la réflexion, l'intelligence et l'audace se rencontrent.

"Moi, j'ai toujours rêvé d'un retour en Afrique, le FLAM m'ouvre la porte du retour", confie dans cet esprit l'écrivain haïtien Rodney Saint-Éloi, cité dans le communiqué.

Le festival offre un cadre où les Africains dialoguent, revisitent les non-dits, interrogent les blessures mémorielles et imaginent ensemble des futurs désirables, pensés depuis le Sud et depuis Marrakech, ville-carrefour des langues et des cultures.

Le FLAM se distingue également par son engagement fort en faveur de la jeunesse, poursuit la même source, affirmant que dès cette édition, une librairie éphémère entièrement dédiée aux jeunes, Les Veilleurs d'histoires, sera installée pour favoriser l'accès aux livres, aux auteurs et aux modèles inspirants.

Le festival affirme ainsi l'urgence de réhabiliter la lecture, de nourrir la curiosité et d'accompagner les jeunes dans un monde en mutation rapide, ajoutant, notant qu'avec trois éditions marquées et des invités prestigieux, le FLAM s'est imposé comme un rendez-vous international majeur, mettant en



lumière la vitalité des littératures africaines et diasporiques au sein d'une véritable littérature-monde.

Une programmation d'envergure

Le FLAM est une agora africaine, un lieu de rencontre entre grandes voix et jeunes plumes venues d'Afrique et d'ailleurs.

Pour cette quatrième édition, la diversité linguistique et culturelle s'élargit encore avec la présence d'auteurs francophones, arabophones et anglophones.

Parmi les invités majeurs de l'édition 2026 figurent Yanick Lahens (Haïti), qui compte à son actif le Grand Prix de l'Académie Française 2025, ainsi que Patrick Chamoiseau (Martinique), gagnant du Prix Goncourt en 1992.

Pour ce qui est des auteurs confirmés figurent aussi Alain Mabanckou, Daniel Maximin, Chigozie Obioma, Abdelaziz Baraka Sakin, Boris Boubacar Diop, Iman Mersal, Rodney Saint-Éloi, Touhfat Mouhtare, Phillip B. Williams, David Diop, Pierre Assouline, In Koli Jean Bofane, Philomé Robert, Driss Ksikes, Hajar Azell, Katia Dansoko Touré, Ève Guerra, Samira El Ayachi, Steve Aganze, Nassera Tamer, Mustapha Fahmi, Ali Benmakhlouf, Malika Slaoui, Lola Shoneyin, Ysabel Baudis, Siham Bouhlal, Ismâël Diadié Haïdara, Marc Alexandre Oho Bambe, ainsi que Soundouss Chraïbi.

Un festival au cœur de Marrakech et au carrefour des cultures

Le FLAM rayonnera depuis son site central, Les Étoiles de Jemaâ El-Fna, joyau architectural niché au cœur de la médina, indique le communiqué, relevant qu'avec son vaste patio et son atmosphère unique, ce lieu emblématique devient l'écrin des grandes rencontres littéraires du FLAM.

Le festival étend également sa présence à des espaces académiques et culturels majeurs, à savoir l'UM6P

Benguerir, Université Cadi Ayyad, Foyer pour la scolarisation de la jeune fille du monde rural, lycées et grandes écoles, l'Hôpital Mère et Enfant (CHU de Marrakech) ainsi qu'au Palais Es-Saâdi et au Centre culturel interactif Meydene (M Avenue). Cette constellation de lieux affirme l'ancrage à la fois patrimonial, intellectuel et convivial du FLAM.

La nouveauté cette année est marquée par l'ouverture d'autres portes. Après avoir ouvert les portes des écoles, des lycées et des universités, le FLAM franchit cette année un seuil nouveau puisqu'il portera la lumière des histoires d'Afrique et du monde jusqu'aux enfants de l'Hôpital Mère et Enfant du CHU de Marrakech, pour que la littérature continue d'être un lieu de douceur, de courage et de résilience.

Cette initiative inédite affirme la volonté du festival d'élargir encore son horizon de transmission et de faire du livre un geste de soin, d'attention et d'humanité.

Vision et ambitions

La 4^{ème} édition du FLAM s'inscrit dans une dynamique de consolidation et de renouvellement et affirme une volonté forte de structuration, d'ouverture et d'exigence, dans un contexte continental et mondial marqué par des fractures préoccupantes.

Comme le rappelle l'écrivain congolais Alain Mabanckou, le FLAM est une intersection de cultures, un lieu d'échanges salutaires pour notre continent et pour notre ouverture au monde.

Le festival souhaite offrir un espace vivant de rencontres, de débats et de réflexion autour du livre et des voix africaines et se veut également un lieu de liberté et de découverte pour les jeunes, favorisant l'accès aux œuvres, aux auteurs et aux imaginaires.

Entre lectures, palabres, créations poétiques et soirées musicales, le FLAM 2026 invite à vibrer ensemble, à faire humanité, à partager une fraternité nourrie par les mots et les imaginaires, conclut le communiqué.

Bouillon de culture

Ciné-concert

Dans le cadre de la 20^e édition des Nuits du Ramadan, l'Institut français du Maroc organise, le 20 février à la Cinémathèque de Tanger, un ciné-concert exceptionnel avec le pianiste Serge Bromberg.

Aux débuts du cinéma, avant les dialogues et les bandes-sons, les films se vivaient au rythme d'un piano. Un art du direct, libre et inventif, où la musique accompagnait chaque gag, chaque émotion, chaque surprise.

Ce programme rend hommage à cet âge d'or où le cinéma se construisait dans un dialogue constant avec la musique.

Le temps d'une heure environ, le public redécouvre des trésors du cinéma muet, magnifiquement restaurés, portés par des figures emblématiques comme Max Linder, Buster Keaton ou Laurel et Hardy. Une traversée joyeuse et inventive, à partager ensemble, une fois la nuit tombée.

Au piano et à la présentation, Serge Bromberg redonne vie à ces images en direct. Une expérience rare, vivante et collective, qui rappelle combien le cinéma est aussi un art du moment et du partage.

Spectacle

Le Palais des arts et de la culture de Tanger accueillera, le 25 février, le spectacle "La Terre en transe", une création du chorégraphe Taoufik Izeddieu, dans le cadre de la 20^e édition des Nuits du Ramadan de l'Institut français du Maroc.

Avec cette création, Taoufik Izeddieu convoque les corps, les mémoires et les rythmes du monde. Sur scène, neuf danseurs et trois musiciens s'engagent dans un rituel contemporain où se mêlent percussions traditionnelles et pulsations électroniques. Entre transe et abandon, le mouvement devient langage, le souffle devient lien.

Conçue au lendemain du confinement, cette pièce est le troisième volet de la trilogie "Le Monde en transe". Elle répond, par le corps et le rythme, à un monde traversé par la tension, l'épuisement et l'incertitude. Ici, le lâcher-prise n'est pas une fuite, mais un geste politique, une manière de faire.

"La Terre en transe" ouvre un espace de respiration et de réappropriation sensible. Une expérience immersive, portée par l'énergie du collectif, qui invite à se reconnecter à soi, aux autres et au vivant.

Projection

La projection du film "Cléo de 5 à 7" d'Agnès Varda aura lieu, le 27 février à l'Institut français de Tétouan.

Le film relate l'histoire de la chanteuse Cléo, qui attend les résultats d'une analyse médicale. De la superstition à la peur, de la rue de Rivoli au Café de Dôme, de la coquetterie à l'angoisse, de chez elle au Parc Montsouris, Cléo vit quatre-vingt-dix minutes particulières.

Initiée par le Ciné-Club 3adassa, fondé par des étudiants des Beaux-Arts, en partenariat avec l'Institut français de Tétouan, la projection de ce film sera suivie d'un débat.

Cette première action réunira des étudiants de l'École nationale supérieure de l'administration, de l'École nationale d'architecture de Tétouan et d'autres clubs de cinéma, et proposera un espace d'échange et de réflexion dédié aux cinéphiles.

Rencontre

Le Centre culturel Iklyle de Tétouan organise, le 21 février, une rencontre autour du livre "Redécouverte de la prière".

Cet événement, destiné aux passionnés de lecture et aux personnes souhaitant approfondir leur compréhension de la dimension spirituelle de la prière, offrira une occasion d'échanges enrichissants entre spécialistes et participants.

La rencontre mettra en lumière les enseignements et réflexions proposés dans l'ouvrage, tout en favorisant le dialogue et le partage d'expériences autour de la pratique de la prière.

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Jeux & Loisirs

TOURNE	SAISIT	COIFFEUR	MUSENT	GROUPIE	ACTEURS	BERGE	HORS-
		ARTICLE				EN	D'OEUVRE
ACCIDENT					MET EN	PREMIER	
					VALEUR		
NIER							DROGUÉE
POUR							
RIEN							
EN		ACIDE			CHÉRUB-	EN	
VÉRITÉ		NUCLÉI-			IN	ACTIVITÉ	
		QUE					
				EN RADE		CHEF	
				FILOU		D'ARMÉE	
MÉDIOCRE		SELF-					
QUARTIER		SERVICE					
DE PATNA		FREÎNE					
			CIGARE-			FIN	
			TTE			D'ANNÉE	
						SORTIE	
LIVRE	MUTIN	VIEILLE	DE BAS	ESPRIT			PRISE
		CITÉ	EN HAUT	EN			DE BEC
			RÉCUSE	COSTUME			
JOUEUR					NAZI		PETITE
DE					HEPTA		ÎLE
MARQUE							
						C'EST	
FIXÉS						AINSI	
CAPITALE		BALAI		AUTORITÉ			
DE		FIN		ARTICLE			
L'UKRAÏNE		D'ANNÉE					
			GRAISSE			MONSIEUR	
			EN			ET	
			GRÈCE			MADAME	
VENUE							RÈGLE
AU			CONTRE				PLATE
MONDE							

Solution mots flechés d'hier

ÉPOQUE	EN	O	PREMIER	A	QUI EST	F	ALLER	E	APRÈS
TEMPS	S	A	B	L	I	E	R	T	O
PREMIER	A	T	T	E	N	T	I	O	N
EN	O	U	I	A	R	S	A	R	T
EN	L	N	A	A	E	A	A	A	A
CHOU	B	U	I	S	S	O	N	P	E
CHOU	N	E	R	G	S	U	E	R	
CHOU	M	E	R	E	E	S	T		
CHOU	R	O	M	E	R	T	A	E	R
CHOU	E	S	C	R	I	M	E	S	
CHOU	C	S	R	A	S	E	R	O	E
CHOU	N	U	E	E	U	R	A	N	S

Directeur de la Publication et de la Rédaction Mohamed Benarbia Secrétaire général de la rédaction Mohamed Bouarab Rédaction Hassan Bentaleb Alain Bouithy Mourad Tabet Wafaa Mejdoubi Mehdi Ouassat Rachid Meftah Responsable des ressources humaines Atika Rachdi	Directeur artistique Fouad Ezzafir Service technique Khadija Sibi (Responsable) Myriem Rebane Khadija Halafi Mariama Farki Elkandoussi Elmandi Révision Abdelmoumen Warrach Secrétariat Asmaa Tabaa Photographe Ahmed Laaraki Libération Quotidien (6/7) Adresse de la Rédaction 33, Rue Amir Abdelkader B.P. 2165 - Casablanca Maroc	E-mail: Libération@libe.ma Téléphone: 0522 61.94.04 Fax de la rédaction: 0522 62.09.72 Service annonces et publicité E-mail: annoncesliberation@libe.ma Youssef El Gahs Mouna El Youssefi Loubna Baghdadi Rkia Ait Dahman Siham Zaiter Fadwa Choukri 44, Avenue des E.A.R 3^{ème} Etage - Casablanca Tél: 0522 31.00.62 0522 62.32.32	0522 60 23 44 Fax: 0522 31.28.10 Imprimerie Les Editions Maghrébines 2000 exemplaires imprimés Distribution SAPRESS Dossier DE PRESSE 130 / 64 Site web: www.libe.ma Journal Libération Libération Maroc 2017 www.ojd.ma
---	--	--	---

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORizontalement

- 1- Au milieu du vers
- 2- Fameux tsar - Touche
- 3- Eau d'Afrique - Sectateur
- 4- Triangle d'estuaire - Passé l'heure
- 5- Portugaise - Forme d'avoir
- 6- Continent Englouti
- 7- Infatuée - Toucher
- 8- Sans compagnie
- 9- Actionnée - Il sait parler
- 10- Coordonnant - Vieille cornemuse

VERTICALEMENT

- 1- Brahmanisme
- 2- Bassin de ménagère - Se déplace (Se ...)
- 3- Ductile
- 4- Dans latin - Empereur romain
- 5- Pièce - Contracté
- 6- Base de lancement - Défini - Clou fileté
- 7- Contrefont - Personnel
- 8- Abandonna - Mollusque creusier
- 9- Sifflerait - Font le rat
- 10- Liant - Pénurie

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	N	I	H	I	L	I	S	T	E	S
2	O	B	E	R	E		A	R	M	E
3	N	I	L		V	O	T	E	E	
4	O	S	I	R	I	S		S	U	D
5	B		O	I	E		V		T	I
6	S	A	P	E	R	A	I	T		E
7	T	H	O	N		E	R	R	E	R
8	A		L		O		E	O	L	E
9	N	A	I	S	S	A	N	C	E	S
10	T	I	S	S	E	N	T		E	E

Grilles de sudoku**Facile**

8	4		2	6				
9	7							4
	2	3	4		9	8		
		8					9	7
			9	8	1			
2	6					3		
		6	1		2	7	4	
5							3	2
				7	6		5	8

Difficile

6			9	5		7		
	3						9	
9		2						
1		7	6			4		
	9		5		4		2	
		5			7	8		1
						1		3
	7						8	
		9		7	5			6

Moyen

3	7		8		9			6
	6				1	5		
				3		4	8	
6	8		4					
	2						4	
					3		1	5
	4	8		7				
		6	1				3	
7			2		4		5	1

Expert

					7		5	9
2	5		3	4				
	1							6
	7			3				8
	4						7	
5				8			2	
1							8	
				6	5		9	3
4	9		8					

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier**Facile**

4	5	1	8	2	9	6	3	7
3	8	2	5	7	6	1	4	9
6	9	7	3	1	4	8	2	5
9	2	3	7	5	8	4	6	1
7	6	8	2	4	1	5	9	3
5	1	4	6	9	3	2	7	8
8	7	5	9	6	2	3	1	4
1	3	6	4	8	7	9	5	2
2	4	9	1	3	5	7	8	6

Difficile

4	1	9	3	2	8	5	6	7
7	6	8	9	5	4	3	2	1
3	2	5	1	6	7	8	4	9
2	5	1	7	4	3	6	9	8
8	4	6	5	1	9	7	3	2
9	7	3	6	8	2	1	5	4
6	9	4	8	3	1	2	7	5
1	3	2	4	7	5	9	8	6
5	8	7	2	9	6	4	1	3

Moyen

9	1	8	3	2	5	7	6	4
6	3	4	9	1	7	8	5	2
7	5	2	4	8	6	9	1	3
4	8	7	2	5	3	6	9	1
5	9	3	8	6	1	4	2	7
1	2	6	7	4	9	5	3	8
2	7	9	5	3	8	1	4	6
8	4	1	6	9	2	3	7	5
3	6	5	1	7	4	2	8	9

Expert

2	5	8	3	9	6	4	1	7
6	1	9	8	4	7	5	3	2
4	3	7	1	2	5	8	6	9
1	2	3	9	7	8	6	4	5
8	7	5	4	6	3	9	2	1
9	6	4	2	5	1	7	8	3
3	9	6	5	8	2	1	7	4
7	4	1	6	3	9	2	5	8
5	8	2	7	1	4	3	9	6

A Bruxelles, le Ramadan se pare d'une touche marocaine

À l'approche du Ramadan, les préparatifs s'accroissent pour accueillir le mois sacré dans la capitale belge, où vit une nombreuse communauté marocaine qui marque de son empreinte cette période particulière de l'année.

De Molenbeek à Saint-Josse en passant par la rue de Brabant, les communes et quartiers bruxellois qui connaissent une forte présence marocaine donnent des signes indéniables que le compte à rebours pour le début du mois béni a été déclenché. Des commerces très fréquentés, des vitrines décorées pour l'occasion et des senteurs typiques liées aux spécialités culinaires marocaines et qui invoquent des sentiments de nostalgie, de joie et de communion.

Rue de Brabant, où les cultures coexistent et les traditions se rencontrent, les boulangeries et pâtisseries prennent des allures d'ateliers vivants qui perpétuent des gestes et un savoir-faire ancestral, pour préparer des mets traditionnels incontournables de la table du Ffour marocain.

Dans une boulangerie de Saint-Josse, Aïcha s'applique à la tâche avec enthousiasme pour proposer aux clients un vaste assortiment de Mlaoui, Baghrir, Chebakia et autres spécialités typiquement marocaines. "La demande augmente avant le début du Ramadan, car les gens recherchent le même goût qu'ils connaissent



dans les foyers marocains", explique-t-elle à la MAP. Pour elle, il ne s'agit pas seulement d'une activité commerciale saisonnière, mais de la perpétuation d'un ensemble de traditions et coutumes préservées par les femmes marocaines de génération en génération.

Par ailleurs, les étales des commerces de la Rue de Brabant se sont remplis d'épices, de dattes, de légumineuses, d'huiles d'olive et d'autres produits alimentaires très recherchés durant ce mois sacré, où la vie des fidèles se réorganise autour des moments clés du S'hour et du Ffour.

Les arômes des épices se conjuguent

aux voix des clients, transformant les courses en un rituel social où l'on échange félicitations, conseils pour une bonne alimentation durant le Ramadan et informations sur l'horaire du premier iftar collectif de l'année.

"Je veille à approvisionner la maison de tous dont on a besoin en denrées alimentaires et épices des jours avant le début du Ramadan. Ici je trouve la même qualité et le même goût que dans mon pays d'origine", confie à la MAP l'une des clientes, une Marocaine vivant à Anderlecht (Bruxelles).

"Le sens des préparatifs du mois sacré va au-delà de la satisfaction des simples

besoins alimentaires. Il s'agit surtout de préserver notre identité à travers de nombreux petits détails", a-t-elle ajouté.

Cela vaut aussi pour les habits traditionnels, qui connaissent une forte demande à cette occasion. Les commerces spécialisés présentent un large choix de Jellabas, Jabadours et autres articles vestimentaires qui forment un autre pilier du patrimoine marocain et sont particulièrement prisés pour célébrer ce mois ainsi que pour fêter l'Aïd Al Fitr.

Haj Saïd, un commerçant de la Rue de Brabant, a confirmé à la MAP le succès des habits traditionnels marocains auprès des membres de la communauté marocaine en Belgique et en Europe ainsi que d'autres communautés musulmanes. "Les gens préparent le Ramadan des semaines à l'avance et achètent les habits qui leur vont le mieux pour fêter comme il se doit ce mois béni, avec une touche marocaine authentique et cet esprit de Tamghrabit profondément ancré en nous".

Certes, Ramadan à Bruxelles n'est pas une copie conforme de ce mois sacré au Maroc, mais une extension qui s'adapte à la réalité des lieux tout en gardant la même essence. Il démontre la capacité de la communauté marocaine à préserver son héritage culturel et ses traditions, perpétuant l'esprit d'un mois de piété, chaleur et fédérateur.

Par Jaouad Touiouel (MAP)

Blagues

*Quelle mamie fait peur
aux voleurs ?*

Mamie Trailllette.

+++++

*Pourquoi est-ce si difficile de
conduire dans le Nord ?*

*Parce que les voitures n'arrêtent
pas de caler. (Pas-de-Calais)*

+++++

*Pourquoi est-ce qu'on dit que les
Bretons sont tous frères
et sœurs ?*

Parce qu'ils n'ont Quimper.

*Que faisaient les dinosaures
quand ils n'arrivaient pas à se
décider ?*

Des tirageosaures.

+++++

*Pourquoi est-ce qu'il faut mettre
tous les crocos en prison ?*

Parce que les crocos dealent.

+++++

*Comment fait-on pour allumer
un barbecue breton ?*

On utilise des breizh.

Citations

*"Je tiens beaucoup à ma montre, c'est mon grand-père qui
me l'a vendue sur son lit de mort."*

Woody Allen

*"Deux personnes mariées peuvent fort bien s'aimer... si
elles ne sont pas mariées ensemble."*

Sacha Guitry

*"Les avocats portent des robes pour mentir
aussi bien que les femmes."*

Sacha Guitry

"C'est facile d'arrêter de fumer, j'arrête 20 fois par jour!"

Oscar Wilde

*"Aucun homme n'a suffisamment bonne mémoire pour
faire carrière dans le mensonge."*

Abraham Lincoln

« WADRMAS » SARL AU
Suite aux statuts établis le
12/02/2026, il a été décidé
la création de la société
Dénomination : WADRMAS
Forme juridique : SARL AU
Capital social : 100 000,00
DHS (Cent Mille Dirhams) di-
visé en mille parts sociales de
cent dirhams chacune sous-
crites intégralement libérées
et attribuées à l'associé unique
: Mr. ZAKARIA EL QAFSY
(1000 part)
Siège social :
LOT WAFIA IMM 175 AP-
PAR 02-MOHAMMEDIA-
Objet social :
• IMPRIMERIE TYPO-
GRAPHIELITHOGRAPHIEL
ITHO CHROME, EN
TAILLE DOUCE OU PAR
PROCÉDES PHOTO TY-
PIQUES
RC N° : 39381
La gérance est assurée par
Mr. ZAKARIA EL QAFSY
Le dépôt légal a été effectué
au tribunal de première in-
stance de MOHAMMEDIA
Le 17/02/2026

N° 843/PA

« CENTRE CHEMS DE RA-
DIOLOGIE ET D'IMAGIE-
RIE » SARL
Au capital
de 100.000,00 DHS
Siège social : 96 Boulevard
SIDI ABDERRAHMANE
HAY HASSANI (C.L.L) CA-
SABLANCA
Aux termes du PV D'AGE
du 19/12/2025 les associés
décident :
1) LA MODIFICATION DE
L'ARTICLE 3 : OBJET SO-
CIAL ;
2) LA DEMISSION DE MR.
MUSTAFA HAMDOUNE
DE SA QUALITE DE COGE-
RANT ;
3) LA NOMINATION DE
MME. AZIZA EL ABBASSI
EN QUALITE DE GERANTE
UNIQUE ;
4) ADJONCTION DE L'EN-
SEIGNE SUIVANTE « RA-
DIOLOGIE CHEMS
FINANCE CITY » ;
5) MODIFICATION ET MISE
A JOUR DES STATUTS DE
LA SOCIETE.
Le dépôt légal a été effectué
au greffe du tribunal de com-
merce de Casablanca
le 19/01/2026 sous n°
1007999.

N° 844/PA

BACH-CO SARL
Au capital de 50.000,00
Dirhams Siège social : 23
LOT BACHKOU RESI-
DENCE JASMINE II
CASABLANCA.
Aux termes du PV D'AGE
du 22/12/2025 les associés
décident :
1) La dissolution anticipée de
la société ;
2) La nomination de MR.
MEHDI SAYAD en qualité de
liquidateur ;
3) Le siège de la liquidation :
23 LOT BACHKOU RESI-
DENCE JASMINE II CA-
SABLANCA.
Le dépôt légal a été effectué
au greffe du tribunal de com-
merce de Casablanca
le 07/01/2026 sous n°
1006522.

N° 845/PA

ALLORTAH SARL AU
Aux termes d'un acte S.S.P en
date du 20/11/2025, il a été
constitué une société à res-
ponsabilité limitée d'associé
unique dont les caractéris-
tiques sont :
-DÉNOMINATION : AL-
LORTAH.
-OBJET : NETTOYAGE

COURANT DES BATI-
MENTS.
-SIEGE SOCIAL : 61 AV
LALLA YACOUT ANGLE
MUSTAFA EL MAANI
IER ETAGE N° 56 CENTRE
RIAD CASABLANCA.
-DUREE : 99 ans.
-CAPITAL SOCIAL: 100000
DH.
-GERANCE: MR. ABRAYIM
ISMAIL.
-ANNEE SOCIALE : com-
mence le 1er janvier et finit le
31 décembre.
-DEPOT : le dépôt légal a été
effectué au Greffe du Tribunal
de Commerce de Casablanca
le 29/12/2025 sous N°
1005365 RC N° 709457.

N° 847/PA

CONSTITUTION D'UNE
SARL AU.
Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
30/01/2026 à Casablanca, il a
été établi les statuts d'une
SARL AU, dont les caracté-
ristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION : « FLO-
WER AMENAGEMENT »
SARL AU.
OBJET : MARCHAND DE
MEUBLES (PORTES)
SIEGE SOCIAL : LOTISSE-
MENT AZZIRAWA, RUE 50,
N°26, AIN CHOCK, CA-
SABLANCA.
DUREE : 99 Année, à com-
pter du jour de son immat-
riculation au registre du
commerce.
CAPITAL SOCIAL : Est fixé à
100.000,00 DHS, divisé en
1000 Parts Sociales de 100,00
DHS chacune libérées en es-
pèce et réparties comme suit :
• MME FATIMA-ZAHRA
LABROUKI : 1000 PARTS
SOCIALES
TOTAL : 1000 PARTS SO-
CIALES
ANNEE SOCIALE : Com-
mence le 1er janvier et finit le
31 Décembre de chaque
année.
GERANCE : La société est
gérée par MME FATIMA-
ZAHRA LABROUKI pour
une durée illimitée.
DEPOT LEGAL :
Le dépôt légal a été effectué
au secrétariat greffe du tri-
bunal de commerce de Ca-
sablanca le 13/02/2026 sous
le N°1012502 et la société a
été immatriculée au registre
de commerce sous le numéro
716341.

Pour Extrait et Mention
N° 846/PA

ERMINOX SARL AU
I - Aux termes de trois (3)
actes S S P datés le
18/12/2025 de la société ER-
MINOX SARL AU, au capi-
tal social de 100.000,00 DHS,
dont le siège social est établi à
CASABLANCA, 117, BOU-
LEVAR ZIRAOU, il a été
décidé ce qui suit :
1°) La cession de la totalité
des parts sociales mille (1000)
parts sociales de MR FARID
TAOUFEK à MR BENNIS
ABDELKRIM,
2°) L'acceptation de la démis-
sion de MR. FARID TAOU-
FEK de ses fonctions de
GERANT unique de la so-
ciété,
3°) La nomination de MR.
BENNIS ABDELKRIM Gé-
rant unique de la société pour
une durée illimitée,
4°) La modification des arti-
cles 5, 6 et 7 des statuts de la
société.
5°) La mise à jour des nou-
veaux statuts de la société ER-
MINOX SARL AU.
P - Le dépôt légal a été effec-
tué au secrétariat greffe du tri-

bunal de commerce de Ca-
sablanca le 13/02/2026 sous le
N°1012516.

N° 848/PA

CONSTITUTION D'UNE
SARL AU
Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
26/01/2026 à Casablanca, il a
été établi les statuts d'une
SARL AU, dont les caracté-
ristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION :
« 3 DLAB SOFTWARES »
SARL AU.
OBJET : PROGRAMMEUR,
ANALYSTE ET CONCEP-
TEUR EN INFORMATI-
QUE
SIEGE SOCIAL : 45, RUE AB-
DELKADER MOUFTAKAR,
ETAGE 2, APPT N°04, CA-
SABLANCA.
DUREE : 99 Année, à com-
pter du jour de son immat-
riculation au registre du
commerce.
CAPITAL SOCIAL : Est fixé à
100.000,00 DHS, divisé en
1000 Parts Sociales de 100,00
DHS chacune libérées en es-
pèce et réparties comme suit
• MR SAID BOUCHEM-
MAMA 1000
PARTS SOCIALES
TOTAL 1000 PARTS SO-
CIALES
ANNEE SOCIALE : Com-
mence le 1er Janvier et finit le
31 Décembre de chaque
année.
GERANCE : La société est
gérée par MR SAID BOU-
CHEMMAMA pour une
durée illimitée.
DEPOT LEGAL :
Le dépôt légal a été effectué
au secrétariat greffe du tri-
bunal de commerce de Ca-
sablanca le 13/02/2026 sous
le N°1012502 et la société a
été immatriculée au registre
de commerce sous le numéro
716341.

Pour Extrait et Mention
N° 849/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
CERCLE OUED AMLIL
CAIDAT GHIAAT AL
GHARBIA
COMMUNE DE GHIAAT
AL GHARBIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 01 /2026/ GH- GH
Le 16 MARS 2026 à Dix (10)
heure , il sera procédé à la
salle de réunion de la Com-
mune de Ghiata Al Gharbia -
Province de Taza - à l'ou-
verture des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert national sur
offres de prix pour :
Travaux d'électrification
1°ER catégorie des groupes
de foyers (131 foyers) aux dif-
férents douars à travers le ter-
ritoire de la commune de
GHIAAT AL GHARBIA pro-
vince TAZA offres SRM-FM
DP TAZA N° -200162357
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics
.gov.ma.
L'estimation des coûts des
prestations est fixée à la
somme de : Deux million dix
mille trois cent sept dhs,
vingt-huit centimes
(2.010.307,28). Toutes Taxes
Comprises
Le cautionnement provisoire
est fixé à : quarante mille deux
cent dirhams (40.200,00 dhs) .
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être

conformes aux dispositions
des articles 30 et 135 du décret
n° 2-22-431 du 15 chaabane
1444 (8 mars 2023) relatif aux
marchés publics.
Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics
www.marchespublics.gov.ma
conformément à l'Arrêté du
Ministre Délégué auprès de la
Ministre de l'Economie et des
Finances, chargé du Budget
n°1692-23 du 4 hija 1444 (23
juin 2023) relatif à la dématé-
rialisation des procédures,
des documents et des pièces
relatifs aux marchés publics.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement de
la consultation.

N° 850/PA

« ENT OUMAJA » SARL
Siège social : Casablanca,
LOTISSEMENT ASSALAM
1 LOT 294 GROUPE « D »
RUE 1 N°6 AHL LOGH-
LAM SIDI MOUMEN
Le Procès Verbal de l'A.G.E
en date du 15/01/2026 de la
société « ENT OUMAJA »
SARL immatriculée au Regis-
tre de Commerce de CASA-
BLANCA sous N°225027, sise
à Casablanca, LOTISSE-
MENT ASSALAM 1 LOT 294
GROUPE « D » RUE 1 N°6
AHL LOGHAM SIDI
MOUMEN a décidé de rati-
fier les cessions de parts so-
ciales suivant :
- Mr AIT OUANAİM
JAOUAD cède 30 Parts so-
ciales à Mr AIT OUANAİM

ABDELLAH
- Mr AIT OUANAİM
JAOUAD cède 150 Parts so-
ciales à Mr AIT OUANAİM
ABDELLATIF
- Mr AIT OUANAİM BRA-
HIM cède 170 Parts sociales à
Mr AIT OUANAİM ABDELLAH
Le Procès Verbal de l'A.G.E
décide de mettre à jour les sta-
tus de la société.
Le dépôt légal a été effectué
au greffe du tribunal de
commerce de Casablanca, le
17/02/2026 sous le numéro
1012849.

N° 851/PA

CESSION DES PARTS
SOCIALES
Au terme d'un procès-verbal
de l'A.G.E tenu le 20 /12/
2025 L'Assemblée Générale
de la Ste «ATLASTURK
TEKSTIL» a décidé la rati-
fication des cessions des parts
sociales :
(500) parts sociales faites par
Monsieur RUSTAMOV AB-
DUMALIK ABDUNAZAR
UGLL détenue dans la STE
ATLASTURK TEKSTIL
SARL
A Monsieur CAKICI HALIL
➤ Transformation de la forme
SARL A SARL AU
➤ Nouvelle répartition du ca-
pital ➤ Mise à jour des statuts
articles 6 et 7 des statuts
➤ Mise en Harmonie des sta-
tuts.
Le dépôt légal n° RC 640687 a
été effectué au greffe du tri-
bunal de commerce de Ca-
sablanca le 12/02/2026. Sous le
numéro 1012148/7082

Pour extrait et mention.
N° 852/PA

STE FIDMAG-CONSEIL
"S.A.R.L." Cité Sadri,
groupe 4, Rue 10, N° 60-1er
Etage, Casablanca ☎(0522)
70.80.46 / (0522) 71.82.99
SOCIETE « ORIENT
GOLD DISTRIBUTION »
S.A.R.L.
Transfert du siège social
- Au terme des Procès-ver-
baux, du 01/12/2025 enregis-
trés le 05/01/2026, les
associés de la société «
ORIENT GOLD DISTRIBUTI-
ON » S.A.R.L. ont décidé
respectivement ce qui suit :
Le Transfert du siège social
de la société « ORIENT
GOLD DISTRIBUTION »
S.A.R.L. du : 265, BD ZERK-
TOUNI, 9ème ETAGE, N° 92
CASABLANCA A l'adresse
suivante :
RDC, LOTISSEMENT POLY-
GONE, N° 115, ZONE IN-
DUSTRIELLE, AIN
HAROUA MOHAMME-
DIA * La Modification de
l'article 4 des statuts
* La Mise à Jour des Statuts
(Approbation des statuts
suite aux différentes modi-
fications) Le dépôt légal a été
effectué au secrétariat greffe
du Tribunal de Commerce de
Casablanca, Le 11/02/2026
Sous N° 1011938 Immatriculé
au Registre de Commerce
sous N° 602.453 / Ca-
sablanca. 13/07/2009
POUR EXTRAIT ET MEN-
TION

N° 853/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR WILAYA REGION
DAKHLA OUED EDDAHAB
PROVINCE OUED EDDAHAB
CERCLE EL ARGOUB
CAIDAT EL ARGOUB
COMMUNE EL ARGOUB

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 03/B.C/2026

Le 13 Mars 2026..... à 11h00, il sera procédé dans la salle des réunions
de la commune Territoriale EL ARGOUB à l'ouverture des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offres de prix pour LES TRAVAUX DE VIABILISATION DE
L'ECLAIRAGE PUBLIC DU LOTISSEMENT LA VERDA SIS A TAWARTA
COMMUNE AL ARGOUB.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics
:www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la
somme de : quatre millions six cent vingt Mille six cent Dirhams (4 620 600,00
Dhs) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à : 90 000,00 Dhs (Quatre vingt Dix mille
Dirhams, 00 cts)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être
conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29,30 et 31 du décret n° 2-22-431 du
15chaabane1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique via le portail des
marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.
Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) de
l'attestation de l'agrément dans les domaines Suivants :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
J (électricité)	J4 (Travaux d'éclairage public)	3

N°854 /PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER MDH BUSINESS "S.A.R.L AU"

Constitution
Aux termes d'un acte SSP en date du 06/02/2026. Il a été établi les statuts d'une S.A.R.L AU dont les caractéristiques sont les suivantes:
DENOMINATION: MDH BUSINESS "S.A.R.L AU"
OBJET : CONSEIL EXPERTISE ET ACCOMPAGNEMENT.
LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG APPT N°3 QH.
CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune.
- MR RACHID MADHOUNI1000,00 Parts
Soit un total de 1000,00 Parts
GERANCE : La société est gérée par Mr RACHID MADHOUNI
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 17/02/2026 RC N° 716617.

N° 858/PA

FONDATAIX

Conseil financier et fiscal
** MEDIALAND ** S.A.R.L AU
Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 100.000,00 Dirhams Siège social : 26, AVENUE MERS SULTAN, ETAGE 1 APPT 3-CASABLANCA R.C. : 716563.
AVIS DE CONSTITUTION
Au terme d'un acte SSP en date du 01 FEVRIER 2026, il a été institué une société à responsabilité limitée à associé unique avec les caractéristiques suivantes :
1-Dénomination: MEDIA-LAND
2-Siège social : 26, AVENUE MERS SULTAN, ETAGE 1 APPT 3-CASABLANCA Activité: Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé.
4-Capital :
• MR MOHAMED ZOUADI fait apport en numéraire de la somme de 100.000 DH, divisée en 1000 parts sociales de 100 DH chacune
5-Gérance:
• MR MOHAMED ZOUADI est désigné gérant unique de la société pour une durée indéterminée.
6-L'exercice comptable débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre.
L'immatriculation au registre de commerce a été effectuée au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro de dépôt légal 1012698 le 16/02/2026

N° 856/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI L'IFI
CERCE LAKHSSAS
CR AIT ERKHA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX
N° 02/2026/B/C

Le Mardi 17/03/2026 à 11 heures 30 Minutes, il sera procédé dans la Salle des réunions, sis à la Commune Ait Erkha Province de Sidi l'ifi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert National sur offres de prix n° : 02/2026 BC, portant sur : Travaux de creusement et construction de Cinq points d'eau (Citernes) aux douars : AGNI NBOSLAM, AHAOUACH, TAMGUERT,

OUKERZ, ALOUS, Relevant de la Commune Ait Erkha, Province de Sidi l'ifi.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Sept cent trente et un mille trois cent soixante-deux dirhams, et vingt centimes (731 362,20 DHS).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Douze mille Dirhams (12 000,00 DHS). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-2341 du 08/03/2023 relatif aux marchés publics.
Les Concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 859/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°14/BG/T/2026

Le 16/03/2026 A 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix relatif aux travaux d'aménagement de l'espace extérieur du siège de la Province de Settat
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20 000,00 dh (vingt mille dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cent vingt-cinq mille cinq cent quatre-vingt-huit dirhams toutes taxes comprises (1 125 588,00 dh TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du Décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 857/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech Safi
Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna
Service des Affaires Administratives et Financières
Avis d'appel d'offres ouvert simplifié
Sur offres des prix
N° 14/KS/2026

Le 03/03/2026 à 10 H 30 mn, il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières à la direction provinciale, sise à Boulevard Yousef Ibn Tachafine, El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié

sur offres des prix N°14/KS/2026, pour :
Etudes techniques et suivi des travaux de construction de Onze (11) salles de préscolaire aux écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (66 000,00 DH) Soixante-six mille dirhams.
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (1 200,00 DH) Mille deux cent dirhams.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 860/PA

Royaume du Maroc
Préfecture d'Inezgane
Ait Melloul
APPEL A MANIFESTATION
D'INTERET N°
01/INDH/2026
Relatif à la sélection d'un prestataire de services à la plateforme des jeunes
Angana Ait Melloul,
dans le cadre du programme 3 de l'INDH

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme amélioration du revenu et inclusion économique des jeunes de l'INDH, la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul lance cet appel à manifestation d'intérêt pour la sélection d'un prestataire de services (Association/ Groupement d'associations) expérimenté capable de fournir les services suivants : sourcing, écoute, orientation et accompagnement en entrepreneuriat et en employabilité des candidats de la plateforme des jeunes Angana Ait Melloul Préfecture Inezgane Ait Melloul.
Afin de répondre aux objectifs de l'axe d'appui à l'entrepreneuriat et l'axe Appui à l'employabilité du programme 3 de l'INDH - objet de cet appel à manifestation d'intérêt, les candidats bénéficieront d'un appui technique dont l'objectif est de sensibiliser et accompagner un nombre défini de jeunes porteurs d'idées de projets ou en recherche d'emploi. Les critères de sélection du prestataire (Association /

Groupement d'associations) sont :

• Une existence légale de l'entité et une expérience d'au moins trois ans dans le domaine de l'inclusion économique des jeunes ;
• La disponibilité des états financiers des deux dernières années ;
• La connaissance du territoire de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul et ses potentialités économiques ;
• La capacité de fournir des services effectifs de proximité aux bénéficiaires avec la présence physique dans la plateforme des jeunes Angana Ait Melloul ;
• La capacité de déployer les moyens adaptés aux jeunes pour lancer une activité économique ou / intégrer le marché de l'emploi.
Les détails de ces critères ainsi que des obligations sont prescrits dans les termes de référence à retirer auprès de la Préfecture Inezgane Ait Melloul Division de l'Action Sociale.
Les Associations/ Groupement d'associations intéressées doivent déposer leurs dossiers de candidature, au plus tard Jeudi 05 Mars 2026 avant 15 Heures au bureau d'ordre de la Préfecture Inezgane Ait Melloul.

N° 861/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SEFROU
CERCE D'EL MENZEL
CAIDAT D'ADREJ
COMMUNE TAFAJIGHT
Avis d'appel d'offres ouvert national
Sur offres des prix
N°01 /TAF/2026

Le 23 Mars 2026 à 11 heures, il sera procédé aux bureaux de Monsieur le Président du conseil communal sis au centre de la commune Tafajight, à l'ouverture des plis de l'appel d'offre national sur offres des prix relatif aux : Travaux d'Alimentation en eau potable par Bornes Fontaines des douars (Lghram Itali- ait Lghazi et ait Ghezou) relevant de la commune TAFAJIGHT Province de Sefrou (lot unique).
Le dossier peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent quatre-vingt-huit mille deux cent cinquante DHS, zéro centimes (488.250,00 DHS).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Neuf mille cinq cent dirhams (9500,00 dh).
Le contenu, la prestation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 11 du règlement de consultation.

N° 862/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Du préscolaire et des sports
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DE LA REGION DE CASABLANCA SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE AIN SEBAA HAY MOHAMMADI
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SIMPLIFIÉ
Au Rabais Ou A Majoration
N°07/INV/2026

Le 02/03/2026 à 12h il sera procédé, dans la Salle de Réunion au siège de la direction provinciale Aïn Sebâa Hay Mohammadi sise à Angle Émile Zola et rue l'Aïne à Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à L'Appel d'Offres Ouvert SIMPLIFIÉ Au Rabais Ou A Majoration concernant : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ETABLISSEMENT PIONNIERE : ECOLE PRIMAIRE BASMA, DEPENDANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE AIN SEBAA HAY MOHAMMADI ET RELEVANT DE L'AREF DE CASABLANCA - SETTAT.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Les estimations des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 679.987,20 DHS/TTC (SIX CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-SEPT DIRHAMS ET 20 CENTIMES).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12 000,00 DH/TTC (DOUZE MILLE DHS,00 CTS).

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma et ceci conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 864/PA

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 863/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Du préscolaire et des sports
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DE LA REGION DE CASABLANCA SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE AIN SEBAA HAY MOHAMMADI
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SIMPLIFIÉ
Au Rabais Ou A Majoration
N°08/INV/2026

Le 02/03/2026 à 13h il sera procédé, dans la Salle de Réunion au siège de la direction provinciale Aïn Sebâa Hay Mohammadi sise à Angle Émile Zola et rue l'Aïne à Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à L'Appel d'Offres Ouvert SIMPLIFIÉ Au Rabais Ou A Majoration concernant : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ETABLISSEMENT PIONNIERE : ECOLE PRIMAIRE AL ACHAARI, DEPENDANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE AIN SEBAA HAY MOHAMMADI ET RELEVANT DE L'AREF DE CASABLANCA - SETTAT.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 300 000,00 DHS/TTC (TROIS CENT MILLE DIRHAMS ET 00 CENTIMES).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5 000,00 DH/TTC (CINQ MILLE DHS,00 CTS).

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma et ceci conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

PROGRAMME PREVISIONNEL MODIFICATIF TRIENNAL N°02

Le programme prévisionnel des marchés que la commune de Bouznika envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 et les deux années suivantes 2027-2028 est modifié comme ci-après :

- Prestations de travaux : sans changement.
- Prestations de fournitures : sans changement.
- Prestations de services :

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Réalisation des études techniques pour la construction d'une trémie au niveau du croisement de la route nationale N°1 et la route régionale N°3323 à la ville de Bouznika.	Commune de Bouznika	900.000,00	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	Février 2026	-

Le reste sans changement

N°855/PA

CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZNIA
Tel/Fax: 0537649573.
Constitution d'une
S.A.R.L.A.U

Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
11/02/2026. IL a été établi
les Statuts d'une Société A
Responsabilité Limitée D'as-
socié Unique, dont les ca-
ractéristiques sont les
suivantes :

Dénomination : " FATI-
MOUNIR BUILDING"
S.A.R.L.A.U.
Siège Social : 29 RUE MO-
HAMED EL BAAMRANI
RESIDENCE SARA 2 ETG 2
N°206 CASABLANCA.
Associés Unique :

- Mr. MOUNIR BRAHIM,
apporteur en numéraire 100
000,00 DHS soit 1000 parts
sociales.

Objet : ➤ PROMOTION
IMMOBILIER.

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00
DHS.

Gérance : la société est
gérée par Mr. MOUNIR
BRAHIM.

Dépôt légale : la société a
été immatriculée au registre
de commerce au Tribunal
de commerce de Casa-
blanca sous le N°1012709
RC N°716585.

N° 865/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
FES MEKNES
PREFECTURE DE FES
COMMUNE DE FES
ARRONDISSEMENT
ZOUAGHA DIRECTION
DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
N° 03/2026

Séance Publique

Le 25/03/2026 à 10 H 00
du matin, il sera procédé
dans les bureaux de mon-
sieur le Président de l'Ar-
rondissement Zouagha , à
la salle des Réunions de
l'Arrondissement Zouagha
sis à Bensouda Route Ras
Almaa Fès, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offre de prix
pour :

Appel d'Offres Ouvert sim-
plifié sur offre de prix N°
03/2026 : Entretien Cou-
rant de Bâtiments Adminis-
tratifs Relevant de
l'Arrondissement Zouagha
Le Cautionnement Provi-
soire est fixé : Huit Mille
Cinq Cent Dirhams (8.500,00 DHS).
L'estimation des Coûts des
prestations établies par le
maitre d'ouvrage : Quatre
Cent Cinquante Un Mille
Huit Cent Trente Six Di-
rhams (451.836,00 DHS) .
* le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-

blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics
.gov.ma

* Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2-22-431
du 8 Mars 2023 relatif aux
marchés publics.

* Les concurrents doivent
déposer leurs offres en ligne
au niveau du portail des
marchés publics accessible
à l'adresse : www.marches-
publics.gov.ma, Conformé-
ment à l'arrêté du ministre
délégué auprès de la minis-
tre l'économie et des fi-
nances , chargé du budget
N° 1692-23 du 23/06/2023
relatif à la dématérialisation
des procédures , des docu-
ments et des pièces relatifs
aux marchés publics .

*Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'Article N° 09 du régle-
ment de la consultation
(RC).

N° 866/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région
de Draa Tafilalet
Province d'Errachidia
Cercle de Goulmima.
Caidat de Ghris
Commune Territoriale
de Ghris Es-soufli.
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°: 01/2026

(Séance publique)

Le 27/02/2026 à 10 heure
du matin, il sera procédé,
dans la salle des réunions
de la commune territoriale
de gheris essoufli à l'ou-
verture des plis relatifs à l'ap-
pel d'offres ouvert sur offre
de prix pour :

Travaux d'aménagement
des ouvrages de collecte des
eaux pluviales, CT Gheris
Essoufli.

Le dossier d'appel d'offre
peut être téléchargé à partir
du portail des marchés de
l'Etat : www.marchespu-
blics.gov.ma

L'estimation des couts des
prestations établies par le

maitre d'ouvrage est de : 2
697 600,00 dirhams deux
million six cent quatre-
vingt-dix sept mille six
cent dirhams 00 centimes.)
La caution provisoire est
fixe à la somme de : 90
000,00 DH (Quatre-vingt-
dix mille Dirhams).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30,
32 et 34 du Décret n° 2-22-
431 du 15 chaabane 1444 (8
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

Les plis des concurrents
sont envoyés exclusivement

par voie électronique dans
le portail des marchés pu-
blics (www.marchespu-
blics.gov.ma) conformé-
ment aux articles
6 et 9 de l'arrêté du ministre
de l'économie et des fi-
nances n°1982-21 du 9 jou-
mada 1 1443 (14
décembre 2021) relatif à la
dématérialisation des pro-
cédures de passation des
marchés publics et des ga-
ranties pécuniaires.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 06 du règlement
de consultation.

N° 867/PA



AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 01/2026/DPA/TZ/SAHA (SÉANCE PUBLIQUE)

(Réserve à la petite et moyenne entreprise nationale)

Le Mardi 17 Mars 2026 à 10 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la Direction Provinciale Agriculture de Tizmit, sis à Quartier administratif BP 454 Tizmit à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°01/2026/DPA/TZ/SAHA pour : Travaux de construction de liaison routière reliant Douar Lhbir et Douar Dechiera sur une longueur 3+270 km, C.T Reggada, Cercle et Province de Tizmit.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
3 775 434,00 DHS (Trois millions sept cent soixante-quinze mille quatre cent trente-quatre dirhams)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 55 000,00 DHS (Cinquante Cinq Mille Dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux
dispositions des articles 30 à 34 du décret n°22.431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux
marchés Publics.

Les concurrents doivent déposer leur dossier par voie électronique dans le portail des marchés publics
accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.

N°868 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION SOUSS MASSA
PROVINCE DE TAROUJANT
CERCLE DES OULED TEIMA
CAIDAT AIN CHAIB
CT LAGFIFAT
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET
FINANCIERES FISCALES ET
PATRIMOINE COMMUNAL
SERVICE RESSOURCES
HUMAINES



جماعة لكيفيات
COMMUNE LAGFIFAT
A. YELMAI A. KACERAI

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة سوس ماسة
القلم تارودانت
دائرة أولاد تيمية
قيادة عين شبيب
الجماعة الترابية لكيفيات
مديرية المصالح
قسم الشؤون الإدارية والمالية والجهات
والاعلام الجماعية
مصلحة الموارد البشرية

قرار رقم:

لرئيسة المجلس لجماعة لكيفيات

القاضي بتنظيم امتحان الكفاءة المهنية لولوج منصب واحد : مساعد تقني من الدرجة الأولى السلم 8
برسم سنة 2026

إن رئيسة المجلس لجماعة لكيفيات

➤ بناء على الظهير الشريف رقم 1.58.008 الصادر في 4 شوال 1377 (24 فبراير 1958) بشأن النظام
الأساسي العام للتوظيف العمومي، كما وقع تغييره وتتميمه.
➤ بمقتضى الظهير الشريف رقم 1-15-85 الصادر في 20 من رمضان 1436 (07 يوليو 2015) بتنفيذ
القانون التنظيمي 113-14 المتعلق بالجماعات وخاصة المواد 96 و 127.
➤ بناء على المرسوم رقم 2-77-738 بتاريخ 07 شوال 1397 الموافق لـ 27 شتنبر 1977 بمثابة النظام
الأساسي لموظفي الجماعات الترابية.

➤ بناء على المرسوم رقم 401.67 الصادر في 13 من ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بتنظيم عام
للمباريات والامتحانات الخاصة بولوج أسلاك ودرجات ومناصب الإدارات العمومية حسبما وقع تغييره وتتميمه.
➤ بناء على المرسوم رقم 2-04-403 الصادر بتاريخ 29 من شوال 1426 (02 جتنبر 2005) المتعلق
بتحديد شروط ترقى موظفي الدولة في الدرجة أو الإطراف.

➤ بناء على المرسوم رقم 2-05-1367 الصادر بتاريخ 20 من ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010)
بتحديد مسطرة تنقيط وتقييم موظفي الإدارات العمومية.

➤ بناء على المرسوم رقم 2-10-452 الصادر بتاريخ 29 أكتوبر 2010 بشأن النظام الأساسي الخاص بهيئة
المساعدات التقنيين المشتركة بين الوزارات كما تم تغييره وتتميمه.

➤ بناء على قرار الوزير المنتدب لدى رئيس الحكومة المكلف بالانتقال الرقيي و اصلاح الإدارة رقم :
1438.22 صادر في 23 من شوال 1443 (24 يوليوز 2022) بتحديد شروط وإجراءات و برامج امتحان الكفاءة المهنية
لترقي في الدرجة بالندبة ليهيئتي المساعدات التقنيين والمساعدات الإداريين المشتركين بين الوزارات.

تقرر ما يلي:

الفصل الأول: تنظم جماعة لكيفيات يوم: 28-03-2026 انطلاقا من الساعة العاشرة صباحا امتحان الكفاءة المهنية
لولوج منصب: مساعد تقني من الدرجة الأولى السلم 8.

الفصل الثاني: المبدأة مفتوحة في وجه الموظفين المترشحين المتوفرين على ست سنوات على الأقل من الخدمة التقية
في إطار مساعد تقني من الدرجة الثانية السلم 06 عند تاريخ أول اختبار من اختبارات الامتحان المهني برسم سنة 2026.

الفصل الثالث: طلبات الترشيح يجب أن تصل إلى مصلحة الموارد البشرية بجماعة لكيفيات في أجل اقصا: 2026/03/24

الفصل الرابع: تنته وتنتظم المبدأة بفر الجماعة الترابية لكيفيات.

وحرر بالكيفيات بتاريخ:

N°870 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION SOUSS MASSA
PROVINCE DE TAROUJANT
CERCLE DES OULED TEIMA
CAIDAT AIN CHAIB
CT LAGFIFAT
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET
FINANCIERES FISCALES ET
PATRIMOINE COMMUNAL
SERVICE RESSOURCES
HUMAINES

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة سوس ماسة
القلم تارودانت
دائرة أولاد تيمية
قيادة عين شبيب
الجماعة الترابية لكيفيات
مديرية المصالح
قسم الشؤون الإدارية والمالية والجهات
والاعلام الجماعية
مصلحة الموارد البشرية

اعلان

عن امتحان الكفاءة المهنية لولوج منصب:

مساعد تقني من الدرجة الأولى السلم 8

برسم سنة 2026

لفائدة الموظفين المنتسبين لجماعة لكيفيات

تعين رئيسة مجلس جماعة لكيفيات بأنه تقرر اجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2026 وذلك يوم
2026/03/28 على الساعة: العاشرة صباحا بقر جماعة لكيفيات لفائدة الموظفين المنتسبين لجماعة
جماعة لكيفيات المتوفرين على القيمة ست (06) سنوات على الأقل من الخدمة التقية في الإطار الأصلي
إلى غاية تاريخ اجراء الامتحان وفق الجدول التالي:

الانظر الاصلي	الانظر الترقية	شروط ولوج الامتحان	المناصب المتباري بشأنها	اجل ايداع الترشيحات
مساع تقني من الدرجة الثانية الأولى السلم 06	مساع تقني من الدرجة الأولى السلم 08	يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المترشحين المتوفرين على ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعالية في الإطار أو الدرجة الأصلية إلى غاية : تاريخ اجراء الامتحان	منصب واحد: (01)	يجب ان تصل طلبات الترشيح إلى مصلحة الموارد البشرية في أجل القصا: 2026/03/24

N°869 /PA

ETUDE DE MAITRE AMAL MSANDA NOTAIRE A CASABLANCA 80, RUE OMAR RIFFI 1er étage La société à responsabilité limitée « CLINIQUE ORL DE BEAUJOUR »

A- Aux termes d'un acte reçu par Maître Amal MSANDA, notaire à Casablanca, le 04 Février 2026, Monsieur Mohamed BERADA SOUNNI a cédé la totalité de ses parts soit 4200 parts lui appartenant dans la société à responsabilité limitée dite « CLINIQUE ORL DE BEAUJOUR » au capital de 2.100.000,00 Dirhams, et dont le siège social est à Casablanca, 198 Bd Ghandi au profit de Messieurs Fouad MEKOUAR, Boukher Mokrim, Abdelfettah FENNANE et Khalid Youssefi parts égales entre eux.

B- Aux termes d'un acte reçu également par Maître Amal MSANDA, notaire à Casablanca, le 04 Février 2026, il a été constaté la refonte des statuts de ladite société.

C- Le dépôt légal a été effectué près du greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 17 Février 2026, sous le N° 1012977.

N° 873/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DU PRÉSCOLAIRE
ET DU SPORT
ACADEMIE
REGIONALE
D'ÉDUCATION
& DE FORMATION
REGION
Casablanca-Settat
Direction provinciale
d'El Jadida

CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE
N° 061/CA/INV/2026 du
13/03/2026 à 12h
Le 13/03/2026, à 12h00, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale du MENPS, AREF Casablanca-Settat d'El Jadida, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte pour : LES ETUDES

ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT MOHAMED KACIMI A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 8.300.000,00 DH HT (Huit Million Trois Cent Mille Dirhams Hors Taxes)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé à la Direction Provinciale du MENPS, AREF Casablanca-Settat d'El Jadida sis à 01 rue Victor Hugo.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du maître d'ouvrage.
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale ouverte groupée au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation architecturale ouverte simplifiée.

N° 874/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT INTERNATIONAL
N° 07/2026 DGR

Le 17/03/2026 à 10h30, il sera

procédé, dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (O.R.M.V.A.D.), sis à 16 Avenue Mohammed VI à El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n° 07/2026 DGR du 17/03/2026 pour :

FOURNITURE DE CANAUX POLYCENTRIQUES Y COMPRIS ACCESSOIRES POUR L'ENTRETIEN DES RESEAUX D'IRRIGATION GRAVITAIRE DES CASIERS DE SIDI BENNOUR ET SIDI SMAÏL DU PERIMÈTRE BAS SERVICE DES DOUKKALA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à une somme de Sept Millions Deux Cent Soixante-huit Mille Huit cent quatre-vingts (7 268 880,00) Dirhams TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cent Six Mille (106 000,00) Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au Bureau d'Ordre de l'ORM-VAD sis à 16, Avenue Mohammed VI - El Jadida, Maroc, au plus tard le 16/03/2026 avant 15 h ou remis, en séance tenante, au président de la commission d'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 875/PA

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE MOHAMMEDIA UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA

Avis d'appel d'offres ouvert national à majoration N° 02FENSET/2026 (Séance publique)

Le 16/03/2026 à 10h00, Il sera procédé dans la salle de réunions de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, BP 9167, Mers Sultan, Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national à majoration N° 02FENSET/2026, relatif aux :

Prestations de jardinage des espaces verts au profit de l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique Mohammedia, en lot unique. Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage s'élève à 225 397,44 DH TTC (Deux Cent Vingt Cinq Mille Trois Cent Quatre Vingt Dix Sept Dirhams et Quarante Quatre Centimes Toutes taxes comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à : 3 300,00 DH TTC (Trois Mille Trois Cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des offres électroniques des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles n° 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics.

Les concurrents doivent impérativement déposer leurs plis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 sus mentionné.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 9 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

N° 876/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Et de la Protection sociale
Direction régionale
de Casa-Settat
Délégation Hay Hassani
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ
SUR OFFRES DES PRIX
N° 02/2026

Le 04/03/2026 à 10h00 m, il sera procédé, dans les bureaux de la délégation du ministère de la Santé et de la protection sociale à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani sis à angle Rue Sidi Khadir et rue Ibn Hattam HAY HASSANI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix simplifié n° 02/2026 pour « ACQUISITION DE MATERIEL ET ACCESSOIRES MEDICO-TECHNIQUES DE STERILISATION DESTINÉS AU CHP AL HASSANI (Lot

unique) »

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit : 517 584,00 DH TTC : Cinq cent dix-sept mille cinq cent quatre-vingt-quatre dirhams TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 10 000,00 DH : Dix mille dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée dans le bureau des marchés de la délégation du ministère de la Santé et de la protection sociale à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani sis à angle Rue Sidi Khadir et rue Ibn Hattam HAY HASSANI au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis, ou remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 877/PA

ROYAUME DU MAROC
WILAYA DE LA REGION GUELIMM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELIMM
COMMUNE DE GUELIMM
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERE ET BUDGET
BUREAU DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° :06/2026

Il sera procédé aux bureaux de la Commune de Guelmim (AV ALMASSIRA GUELIMM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national ouvert suivant :

Appel d'offres	Objet	Caution Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
06/2026	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE COMMERCIAL TYPIQUE AVEC PARC DE STATIONNEMENT SOUS SOL A LA VILLE DE GUELIMM Lot N°02 Lots TECHNIQUE ET LOTS SECONDE OEUVRE	200 000,00 Deux cent mille dirhams	17/03/2026 à 10 h

Le dossier d'appel d'offres est téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (12 899 970,00 Douze million Huit cent Quatre vingt dix neuf mille neuf cent Soixante dix dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

➤ Pour les entreprises installées au Maroc

Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification de l'entreprise délivrée par Ministère de l'Équipement et de l'eau pour justifiant l'obtention des qualifications, les secteurs et les classes Minimales citées ci-dessous :

SECTEUR	Qualification	Classe
A : construction	A5 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de bâtiments	3
L : menuiserie-charpente	L1 : Travaux de menuiserie bois autre qu'artisansaux L4 : menuiserie aluminium L5 : menuiserie métallique	1

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 871/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
07/00/DPSR-ANP/2026

SEANCE PUBLIQUE

Le 17/03/2026 à 10h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du port de Safi et Région à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, relatif aux :

VENTE DE MATERIELS REFORMES RELEVANT DU PORT DE SAFI

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 22 du règlement du 01 juillet 2025 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3 500,00 TROIS MILLE CINQ CENT DIRHAMS

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

* Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION

* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION (PORT DE SAFI)

* Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès du Ministère de l'Economie et des Finances chargé du budget n° 1692-23 en date du 23/06/2023 ;

* Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le :

11/03/2026 à 10h00 A LA DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 04 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
SAR 07 24 46 42 29 - 07 24 46 29 01 - 06 20 49 42 29 Fax: 07 24 46 28 46



Signé par HASSEM MOHAMMED
Directeur Régional
Agence Nationale des Ports
A SAFI le 19/02/2026

<https://daps3.anp.ma/check>



N° 872/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PRÉFECTURE DE MO-
HAMMEDIA - COMMUNE
AIN HARROUDA
DIRECTION DES SER-
VICES - SERVICE DES
MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N°04/2026

Le 16/03/2026 à 12h heures,
il sera procédé, dans la salle
de réunion de la commune
Ain Harrouda, sise au siège
de la Commune Ain Har-
rouda à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres na-
tional ouvert sur offres de
prix N°04/2026 ayant pour
objet :

« PRESTATIONS DE LABO-
RATOIRE POUR LE
CONTROLE DE LA QUALITE
DES TRAVAUX DE RE-
CONSTRUCTION DU
SIEGE DE LA COMMUNE
AIN HARROUDA »

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse:
www.marchespublics.
gov.ma

• L'estimation des coûts des
prestations établie par le ma-
ître d'ouvrage est fixée à la
somme de : 401.280,00 DH
TTC (Quatre cent un mille
deux cent quatre-vingt Di-
rham)

• Le cautionnement proviso-
ire est fixé à la somme de :
8.000,00 Dhs (Huit mille Di-
rham).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doivent
être conformes aux disposi-
tions des articles de 30 à 34 et
135 du décret n° 2-22-431 du
15 chaabane 1444 (08 Mars
2023) relatif aux marchés.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics accessi-
ble à l'adresse www.marches-
publics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 05 du règlement
de consultation.

Les concurrents sont tenus
de produire des certificats de
qualification et de classifica-
tion des laboratoires de bâti-
ment et travaux publics : «
CQ1 (Catégorie : 3), CQ9 (Ca-
tégorie : 3) »

N° 880/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PRÉFECTURE DE M'DIQ -
FNIDAQ

COMMUNE DE MARTIL
DIRECTION DES SER-
VICES COMMUNAUX
SERVICE FINANCE
LOCALE
BUREAU DES MARCHES
PUBLICS
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT INTERNATIO-
NAL N° : 02/2026
(Séances publique)

Le 13/03/2026 à 12 :00
heures midi, il sera procédé
dans le bureau du président
de la Commune de Martil à
l'ouverture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert IN-
TERNATIONAL N°02/2026
pour :

« ACHAT DES MATERIELS
POUR L'ENTRETIEN COUR-
RANT DE L'ECLAIRAGE
PUBLIC A LA COMMUNE
DE MARTIL »

Au profit de la Commune de
Martil, adresse : AV. MLY EL
HASSAN - MARTIL
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics www.marchespublics.
gov.ma.

- L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : (2.470.820,00)
DEUX MILLIONS QUATRE
CENT SOIXANTE-DIX
MILLE HUIT CENT VINGT
DIRHAMS TTC.

- Le cautionnement proviso-
ire est fixé à la somme de :
(35.000,00 DHS) TRENTE-
CEINQ MILLE DIRHAMS.

- Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doivent
être conformes aux disposi-
tions des articles 30,32, 34 du
décret n°2-22-431 du 15 Cha-
bane 1444 (8 mars 2023) rela-
tif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent dé-
poser leur dossier par voie
électronique dans le portail
des marchés publics.
www.marchespublics.
gov.ma.

- Les prospectus exigés par le
dossier d'appel d'offre doi-
vent être déposés en format
papier, au bureau des mar-
chés publics à la commune
de Martil au plus tard le jour
ouvrable précédant la date
d'ouverture des plis ou remis
séance tenante au président
de la commission d'ouver-
ture des plis.

- Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 07 du Règlement
de consultation.

N° 881/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Et de la Protection sociale
Direction régionale

de Casa-Settat
Délégation Hay Hassani
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR
OFFRES DES PRIX
N° 02/2026

Le 04/03/2026 à 10h00 mn, il
sera procédé, dans les bu-
reaux de la délégation du mi-
nistère de la Santé et de la
protection sociale à la préfec-
ture d'arrondissement Hay
Hassani sis à angle Rue Sidi
Khadir et rue Ibn Haitam
HAY HASSANI, à l'ouver-
ture des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert sur offres des
prix simplifié n° 02/2026
pour : ACQUISITION DE
MATERIEL ET ACCESSOIRES
MEDICO-TECHNIQUES
DE STERILISATION DESTINES
AU CHP AL HASSANI (Lot
unique)

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.
gov.ma

L'estimation des coûts des
prestations est fixée comme
suit :

517 584,00 DH TTC : Cinq
cent dix-sept mille cinq cent
quatre-vingt-quatre dirhams
TTC.

Le cautionnement provisoire
est fixé comme suit : 10
000,00 DH : Dix mille di-
rham

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doivent
être conformes aux disposi-
tions des articles 30 à 34 du
décret relatif aux marchés
publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics accessi-
ble à l'adresse www.marches-
publics.gov.ma.

La documentation technique
exigée par le dossier d'appel
d'offres doit être déposée
dans le bureau des marchés
de la délégation du ministère
de la Santé et de la protection
sociale à la préfecture d'ar-
rondissement Hay Hassani
sis à angle Rue Sidi Khadir et
rue Ibn Haitam HAY HAS-
SAN au plus tard le jour ou-
vrable précédant la date
d'ouverture des plis, ou remis
séance tenante au prési-
dent de la commission d'ou-
verture d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ouverture
des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de consultation.

N° 882/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'Essaouira
Commune d'Essaouira
Services des marchés

AVIS RECTIFICATIF ET REPORT DE L'AOO NATIONAL N° 4/CE/2026

Il est porté à la connaissance de tous les concurrents que l'AOO national
n° :4/CE/2026 du 24/02/2026 à 11h publié au journal libération n° 10713 du 22
janvier 2026, relatif aux travaux de l'entretien de la voirie urbaine commune
d'Essaouira a connu rectification et report comme suit :

➤ - Rectification et report :

➤ - Au niveau date et heure limite de remise des plis

✓ - Changement date et heure d'ouverture des plis
soit : 03/03/2026 à 11h au lieu de 24/02/2026 à 11h

➤ - Au niveau de l'avis d'appels d'offre

✓ - Changement de l'estimation des coûts établie par le
maître d'ouvrage soit : 4941600,00 DHS
(Quatre millions neuf cent quarante et un mille six
cent dirhams) au lieu de : 4902000,00 DHS
(Quatre millions neuf cent deux mille dirhams)

❖ - Le reste sans changement.

• Nota bñé : Vous pouvez télécharger la copie rectifié sur le portail marché public.

N°879 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA REGION GUELIM - OUED NOUN
PROVINCE DE SIDI IFNI
ETABLISSEMENT DE COOPERATION
INTERCOMMUNALE
"IFNI ALKOBRA"

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة كلميم - واد نون
إقليم سidi إفني
مؤسسة التعاون بين الجماعات
"إفني الكوبر"

PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL

Maître d'ouvrage : Président du conseil de l'établissement de coopération intercommunale

IFNI ALKOBRA

Année budgétaire : 2026

Le programme prévisionnel des marchés que le président du conseil de l'établissement de
coopération intercommunale IFNI ALKOBRA envisage de lancer pour l'année budgétaire
2026 et les deux années suivantes 2027 et 2028 est présenté ci-après :

A) Prestations de travaux

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
01	TRAVAUX DE REALISATION D'UNE DECHARGE PUBLIQUE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES A LA PROVINCE DE SIDI IFNI	Territoire de la commune de MESTI	80 000 000,00	Appel d'offres ouvert national	Octobre-2026	-

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans
le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
01	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA VOIE MENANT A SIDI OUAZEG	Territoire de la commune de MESTI	1 500 000 ,00	Appel d'offres ouvert national	Aout-2027	-

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
NEANT						

B) Prestations de fournitures

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
NEANT						

B) PRESTATIONS DE FOURNITURES

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
NEANT						

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de
réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
NEANT		

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
NEANT		

C) PRESTATIONS DE SERVICES

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
01	ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE REALISATION D'UNE DECHARGE PUBLIQUE DE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES A LA PROVINCE DE SIDI IFNI	Territoire de la commune de MESTI	800 000,00	Appel d'offres ouvert national	Avril-2026	-

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de
réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
NEANT		

Année budgétaire 2028

N°	Objet	Lieu d'exécution
NEANT		

LE PRESIDENT DU CONSEIL DE L'ETABLISSEMENT
DE COOPERATION INTERCOMMUNALE
"IFNI ALKOBRA"

N°878 /PA



Inondations exceptionnelles dans plusieurs régions françaises



La France continue de faire face à des risques d'inondations dans plusieurs régions, avec le maintien d'une surveillance étroite du fleuve Garonne dans les départements de la Gironde et du Lot-et-Garonne. Malgré le recul de la tempête « Nils », les autorités mettent en garde contre une hausse du niveau des cours d'eau en raison de nouvelles précipitations, dans un contexte de vigilance maximale visant à prévenir d'éventuelles inondations et à éloigner les habitants des zones menacées de submersion.

Les départements de la Gironde et du Lot-et-Garonne demeurent en alerte maximale, tandis que la Garonne reste placée sous surveillance renforcée tout au long de cette semaine, avec le maintien d'une alerte rouge, sur fond de « crues d'ampleur exceptionnelle » touchant la France. Les nouvelles pluies ravivent les craintes de débordement des cours d'eau et d'inondations supplémentaires.

Bien que la tempête « Nils » ait perdu en intensité, ses effets restent perceptibles. La Garonne est ainsi maintenue en vigilance rouge depuis dimanche dernier en Gironde et dans le Lot-et-Garonne, selon Vigicrues, le service public français chargé de la surveillance des risques d'inondation et de l'alerte des populations et des autorités, lesquelles ont été contraintes d'évacuer des habitants de certaines zones riveraines du fleuve.

L'organisme a averti que les précipitations attendues pourraient provoquer une élévation du niveau des rivières les plus réactives, accentuant ainsi le risque d'inondations dans les zones exposées. Les conditions météorologiques défavorables ont débuté dès la fin de la semaine

avec la tempête « Nils », qui a particulièrement touché le sud-ouest de la France, causant d'importants dégâts matériels aux habitations et aux infrastructures. Environ 900.000 foyers ont été privés d'électricité depuis jeudi dernier, selon l'entreprise chargée de la distribution de l'électricité.

Avec le déplacement de la tempête vers le sud-est, les liaisons maritimes entre l'île de Corse et le continent français ont été suspendues, tout comme la majorité des vols dans les aéroports de la région au cours du week-end dernier.

Les épisodes de conditions météorologiques extrêmes se multiplient dans le sud et l'ouest de la France, qu'il s'agisse de vents violents ou de précipitations exceptionnelles, traduisant une évolution notable du régime climatique dans la région. Un phénomène également observé au Portugal et en Espagne, ainsi qu'à l'ouest du Maroc, notamment à travers les fortes pluies enregistrées dans la région de Ksar El Kebir et les inondations qui les ont accompagnées, poussant les autorités marocaines à évacuer certains habitants vers des villes plus sûres.

Des phénomènes autrefois peu fréquents, mais dont l'intensité ne cesse d'augmenter, selon l'expert en environnement et climat basé à Paris, le journaliste Hassan Tlili. Celui-ci explique que « ce qui s'est produit dans la région relève du phénomène des rivières atmosphériques, à savoir d'immenses masses d'humidité présentes dans l'atmosphère, résultant de la rencontre entre deux courants, l'un froid et l'autre chaud. Ces rivières atmosphériques, en provenance de l'océan Atlantique et se dirigeant vers l'est, ont provoqué ces dernières semaines de

fortes précipitations touchant la péninsule Ibérique, le Maroc, le sud-ouest de la France ainsi que certaines régions de Tunisie ».

Il ajoute que la nouveauté réside dans le fait que le changement climatique a amplifié l'intensité de ces phénomènes, les rendant plus destructeurs et inhabituels pour les populations. Il souligne que les vents liés à la tempête « Nils » ont parfois dépassé les 150 km/h, provoquant l'arrachage d'arbres, des accidents de la route, ainsi que des victimes, morts et blessés. Les pluies torrentielles ayant accompagné ces perturbations ont été précédées par des crues soudaines et inédites, qui se sont transformées en inondations majeures en Espagne, au Portugal et au Maroc, ainsi qu'en Tunisie et dans le sud-ouest de la France au début de cette semaine, un constat qui confirme l'aggravation de ces phénomènes par le changement climatique.

Selon Hassan Tlili, ces événements climatiques extrêmes qui ont touché récemment les pays de la Méditerranée occidentale — du Maroc au Portugal, en passant par l'Espagne et la France — et la répétition des inondations au cours des dernières années, imposent une adaptation urgente, ces phénomènes faisant désormais partie intégrante de la nouvelle réalité climatique de la région.

Il précise : « La tempête Nils s'inscrit dans une série de phénomènes exceptionnels qu'a connus la région, des phénomènes abordés par la commission onusienne spécialisée dans les questions climatiques, créée en 1988 sous l'égide des Nations unies. Cette instance rassemble les principales recherches scientifiques mondiales sur le

changement climatique et les met à la disposition des décideurs afin qu'elles soient prises en compte dans les projets de développement. Le mot-clé de ces rapports est la nécessité pour les Etats de se préparer et de s'adapter aux phénomènes climatiques extrêmes, caractérisés par de longues périodes de sécheresse suivies de pluies se transformant en crues dévastatrices ».

Il insiste sur le fait que l'adaptation au changement climatique est devenue une priorité absolue pour chaque pays, à travers une révision des politiques d'urbanisme et une nouvelle approche de la gestion du couvert végétal. Il rappelle que l'arbre, autrefois perçu par certains agriculteurs comme un ennemi, est aujourd'hui reconnu comme un allié essentiel pour la fixation des sols et la lutte contre l'érosion et la sécheresse.

Le changement climatique constitue désormais une menace majeure pour de nombreuses régions du monde et une réalité à laquelle il faut s'adapter, notamment dans les villes et les zones rurales du bassin méditerranéen. Cette réalité s'est clairement manifestée au Maroc, avec les inondations dans la région du Gharb et les précipitations exceptionnelles enregistrées dans certaines zones du sud du pays, après une sécheresse sévère de six années, suivie de pluies abondantes, parfois orageuses, soudaines et meurtrières, comme ce fut le cas dans la ville de Safi.

Autant de phénomènes qui imposent aujourd'hui une adaptation et une capacité de résilience face aux nouvelles conditions climatiques engendrées par le changement climatique et les dérèglements qui l'accompagnent.

Paris :Youssef Lehlali

Sport

Le COC a brillé de mille feux pour sa 38^{ème} édition Med Avenir

Cerise sur le gâteau : La très belle performance d'Ali Missoun



Le finaliste Missoun entre le président Me Mohamed Herress et le vice-président Dr. Abdellah Benjaâ.

Le mois de février aura été celui du tennis national avec deux rendez-vous et non des moindres.

En prélude, l'équipe du Maroc aura tout de même renoué avec l'espoir de flirter avec le Groupe Mondial là où on s'était forgé, il y a longtemps de cela, une place de choix parmi l'élite mondiale.

L'équipe du Maroc de Coupe Davis devait en découdre avec son homologue de Colombie dans un précieux play-off.

Si le résultat final n'a pas été en notre faveur, l'on a néanmoins de bonnes raisons de relever quelques grandes satisfactions. Le mytique USM a retrouvé à l'occasion cette belle ambiance qui a toujours été sienne d'au-

tourer l'événement de toutes les conditions de succès.

Il y a également lieu de relever cette discipline et cette grinta qui ont animé les joueurs marocains avec, notamment, le retour béni du Cociste Réda Bennani, chouchou d'un public enthousiaste bien que quelque peu « footeux » dans ses encouragements.

Et pendant que Réda croisait ... la raquette avec son adversaire à l'USM, le coup d'envoi des qualifs du 38^{ème} Med Avenir était donné sur les courts de son club le COC.

Eh oui ! Cela fait trente huit longues et bonnes années, depuis que le président à l'époque, My Driss Alaoui Mdaghri a eu l'excellente idée de solliciter l'ITF pour que soit

2000. Les comités qui se sont succédé durant toutes ces années se sont attelés à la tâche pour que ce tournoi grandisse au fil des années et gagne en importance et en grade. Le Med 2000 passé Med Avenir n'aura pas changé que le nom.

Cet ITF World Tennis Tour Juniors est Grade 1, autant dire le plus important du continent, se situant, excusez du peu, juste derrière le grand chelem. Ce n'est pas pour rien qu'il a d'ailleurs vu passer des raquettes internationales qui ont pris de l'élan pour s'imposer par la suite au niveau mondial. Et quel meilleur exemple à citer et à retenir que celui d'un certain Carlos Alcaraz, numéro 1 mondial si l'en est.

Après quelques remous au sein de ce club qui a toujours figuré en bonne place à l'échelon national, un nouveau comité s'est vu confier la tâche de mener le bateau à bon port. La 38^{ème} édition du Med Avenir aura servi de test grandeur nature.

Autant dire que le test a été pleinement réussi. Et pour cause. Le président Maître Mohamed Herress est rompu à la tâche. Outre sa grande passion pour la balle jaune et toutes ses années sur les courts, passion qu'il a transmise à son fils Ahmed Herress, aujourd'hui Directeur Technique reconnu qui fait apprécier ses compétences du côté de la France, l'actuel président a toujours pris part, et de près, à l'organisation des différents tournois organisés par le club. Cela s'est répercuté de belle manière sur cette 38^{ème} édition, surtout que tout autour et en plein dedans, il y avait d'autres dirigeants à l'instar du directeur du tournoi Saâd Bennani qui a apporté tout son savoir tennistique au service de l'événement ou encore du vice-président Docteur Abdellah Benjaâ (Ould Ba Lahcen pour les intimes) qui a su être au four et au moulin... Entre autres bonnes volontés co-

cistes bien sûr.

Tant d'efforts qui ont dû être récompensés par des prestations séduisantes sur le court avec en prime tout un lot de perfs, telles celles qui ont coûté l'éviction du numéro 1 et du numéro 2 du tableau garçons, les Sud-Africains Connor Dog et John Bothma...

Mais la cerise sur le gâteau, c'était ce parcours exceptionnel du Marocain Ali Missoun qui est venu à bout de ses différents adversaires plus ou moins allégrement avant de tomber sur plus fort que lui, l'Italien Raffaele Ciurnelli. Un nom à retenir au vu de son jeu complet où les services le disputaient aux coups shoppés et autres amortis assassins.

Grand seigneur, Ali Missoun a commenté : « Il a très bien joué. J'apprends de la défaite ».

MB

Ali Missoun intègre le Top 100 ITF

Le Marocain Ali Missoun s'est assuré d'intégrer le Top 100 mondial Junior de la Fédération internationale de tennis à l'issue du tournoi ITF Juniors J300 Casablanca (Grade 1), qui s'est déroulé du 07 au 14 février au Club Olympique Casablancaï (COC), réunissant plusieurs joueurs et joueuses issus de l'élite du circuit junior international.

Le tableau simple garçons a été marqué par le parcours d'Ali Missoun qui a atteint la finale de cette compétition de haut niveau, indique la Fédération Royale marocaine de tennis dans un communiqué.

En finale, il s'est incliné face à l'Italien Raffaele Ciurnelli, classé 87^e au classement ITF Junior, sur le score de 6/0, 6/2, précise la même source, ajoutant que finaliste d'un tournoi Grade 1, l'un des niveaux les plus relevés du circuit ITF Juniors, Ali Missoun confirme sa progression et son potentiel face à une opposition internationale de grande qualité. Grâce à ce résultat, Ali Missoun est assuré d'intégrer le Top 100 mondial ITF Junior, et devrait se situer aux alentours de la 80^e place.

Dans le tableau simple filles, la Lettonne Adelina Lacinova s'est imposée en finale face à la Danoise Caroline Hermanns, tandis que la paire de Latvia, Adelina Lacinova et Marija Lauva a été sacrée en double filles. Le titre du double garçons est revenu à la paire Filippo Alfano (Italie) et Daniel Tazabekov (Kazakhstan).



Ali Missoun et le vainqueur du tournoi Raffaele Ciurnelli en compagnie de Mohamed Herress et Hicham Kanouni, trésorier de la FRMT.



54.000 billets déjà vendus pour les matches du Maroc face à l'Equateur et au Paraguay

La vente des billets des deux rencontres amicales de l'équipe nationale du Maroc face à ses homologues de l'Equateur et du Paraguay connaît une affluence exceptionnelle avec un total de 54.000 tickets déjà vendus, se félicite le Comité d'organisation de ces matchs.

La première rencontre amicale des Lions de l'Atlas face à l'Equateur à Madrid a atteint, jusqu'à maintenant, la barre des 31.000 tickets vendus, souligne le Comité sur le site officiel de la

Fédération royale marocaine de football (FRMF).

Quant au deuxième match face au Paraguay à Lens, en France, il a atteint 23.000 tickets en seulement 5 heures, ajoute la même source.

A rappeler que le match face à l'Equateur se jouera au stade Riyadh Air Metropolitano (27 mars à 21h15), alors que la rencontre face au Paraguay est programmée au stade Bollaert-Delelis (31 mars à 20h00).

Tirage au sort des Coupes africaines des clubs

Duel entre le WAC et l'OCS

L'AS FAR face à un nouveau défi égyptien

Les compétitions interclubs africaines abordent leur phase la plus décisive avec des quarts de finale aux allures de finales avant l'heure. Entre derby 100% marocain en Coupe de la Confédération de la CAF, nouveau choc maroco-égyptien en Ligue des champions et confrontation entre cadors du continent, ces affiches promettent intensité et suspense.

Derby marocain en Coupe de la CAF

La Coupe de la Confédération offrira un duel entre le Wydad de Casablanca (WAC) et l'Olympic Safi (OCS), deux voisins qui se connaissent parfaitement.

Habituels des grandes soirées continentales, les Rouge et Blanc, qui ont survolé le groupe B avec 15 points, abordent ce quart de finale avec l'avantage de l'expérience et le confort de disputer le match retour à domicile.

En face, l'Olympic Safi, pour sa première apparition sur la scène continentale, assume pleinement son statut d'outsider. Solides, disciplinés et portés par une dynamique positive, les hommes de Zakaria Aboub comptent défendre crânement leurs chances pour écrire une page historique après une qualification inédite en quarts de finale.

Ce duel garantit d'ores et déjà au Maroc une place dans le dernier carré, au terme d'une confrontation qui s'annonce alléchante.

L'AS FAR à l'épreuve de Pyramids

En Ligue des champions, l'AS FAR se prépare à un déplacement périlleux en Egypte pour y affronter Pyramids FC, tenant du titre.

Déjà contrainte de batailler ferme au cours de la phase de groupes, notamment pour le compte de la dernière journée sur la pelouse d'Al Ahly, la formation militaire devra faire preuve de rigueur défensive et de maturité tactique face à une équipe égyptienne ambitieuse, structurée et particulièrement redoutable à domicile.

L'expérience accumulée par les Militaires sur la scène continentale, conjuguée à la montée en puissance affichée lors des dernières journées, constitue toutefois un atout de poids dans la quête d'une qualification pour les demi-finales.

La RS Berkane pour franchir un cap en C1

La RS Berkane sera opposée à Al Hilal Omdurman avec l'ambition de poursuivre son parcours en Ligue des champions.

Déjà rompue aux exigences africaines après ses sacres en Coupe de la Confédération, la formation orange semble réussir sa transition vers la plus prestigieuse compétition continentale. Malgré un revers face à Pyramids (0-3), les hommes de Mouine Chaabani ont su rebondir avec autorité pour valider leur billet pour les quarts.

Face aux Soudanais, habitués de la C1 et aguerris aux joutes africaines, la RS Berkane devra encore élever son niveau pour franchir un nouveau cap et s'inviter dans le carré d'as.

Duel de géants : Al Ahly - Espérance

Autre affiche de prestige : le choc de titans entre Al Ahly et l'Espérance Sportive de Tunis.

Classique du football africain, cette confrontation met aux prises deux monuments du palmarès continental. Entre l'expérience inégalée du club



caïrote et la solidité tactique de la formation tunisienne, la bataille s'annonce indécise, stratégique et se jouera sur des détails.

Ces quarts de finale confirment la forte présence des clubs nord-africains à ce stade avancé des compétitions. Entre rivalités régionales, ambitions nationales et quête de suprématie continentale, le football africain s'apprête à vivre des soirées décisives.

Les rencontres des quarts de finale sont programmées du 13 au 15 mars pour les matches aller et du 20 au 22 mars pour les matches retour.

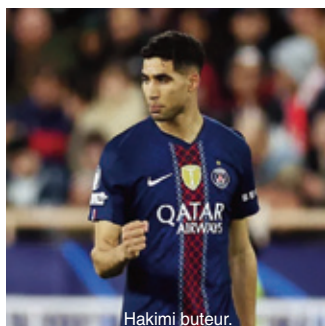
Voici, par ailleurs, le programme complet des quarts de finale :

Ligue des Champions

RS Berkane - Al Hilal (Soudan)
Espérance de Tunis (Tunisie) - Al Ahly (Egypte)
Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) - Stade Malien (Mali)
Pyramids (Egypte) - AS FAR
Coupe de la CAF
Al Masry SC (Egypte) - CR Belouizdad (Algérie)
Olympic Safi - Wydad Casablanca
AS Otahô (Congo) - Zamalek SC (Egypte)
Maniema Union (RD Congo) - USM Alger (Algérie).

Ligue des champions

Le PSG remonte Monaco, le Real domine Benfica



Hakimi buteur.

Le Paris Saint-Germain a surmonté un début de match désastreux pour battre Monaco (3-2) et le Real Madrid a aussi pris une option pour la qualification en gagnant au Benfica (1-0), mardi en barrage aller de Ligue des champions.

Toujours à la recherche de son implacable régularité de la deuxième partie de saison dernière, l'équipe de Luis Enrique a montré dans le même match son génie et des signes de fébrilité, mais elle est bien partie pour poursuivre sa route vers les 8e de finale.

Rapidement menés 2-0 par deux buts de Folarin Balogun (1, 18e) malgré une possession de balle monégasque minimaliste, les champions d'Europe ont manqué un penalty par Vitorinha (22e) et perdu sur blessure Ousmane Dembélé (27e).

Après cette entame cauchemardesque, Désiré Doué (29e), sur son premier ballon après avoir remplacé "Dembouz", puis Achraf Hakimi (41e) ont relancé les champions d'Europe. Monaco a perdu pied avec l'exclusion d'Aleksandr Golovine (48e) pour une semelle sur Vitorinha et Doué a assuré la victoire en signant un doublé (67e).

Dans l'autre affiche de la soirée et dans une

ambiance électrique, le Real a pris une petite revanche sur Benfica qui l'avait battu (4-2) lors de la dernière journée de phase de ligue, avec un but du gardien Anatolii Troubine dans les dernières secondes pour arracher la qualification pour ce duel contre la Maison Blanche.

Vinicius victime d'insulte raciste ?

Vinicius a marqué d'une délicieuse frappe enroulée le seul but du match (50e). Mais peu après l'ambiance a tourné vinaigre : le Brésilien a reproché à l'Argentin Gianluca Prestianni un comportement raciste. Il a couru vers l'arbitre François Letexier semblant dire que le joueur du Benfica l'avait traité de singe (mono en espagnol).

Le match a été interrompu huit minutes par cet incident.

Plus tard l'entraîneur du Benfica José Mourinho a été exclu pour avoir réclamé un second

carton jaune synonyme d'exclusion pour Vinicius (85e).

Dans le premier match de la journée, Galatasaray a surclassé la Juventus (5-2) et fait un pas vers les 8e de finale. Après avoir un temps mené 2-1 grâce à un doublé de Teun Koopmeiners (16e, 32e), l'équipe turnoise s'est fait remonter en encaissant deux buts de Noah Lang (49e) et Davinson Sanchez (60e). Gabriel Sara avait ouvert le score (15e).

Puis Juan Cabal a été exclu après deux avertissements pour deux fautes sur Yilmaz en huit minutes (59e, 67e) et la Juve s'est effondrée. Lang a ajouté un quatrième but (75e) et le Français Sasha Boey (86e) a donné encore plus d'avance aux Lions d'Istanbul en vue du match retour, le 25 février.

Enfin le Borussia Dortmund a pris une option sur la qualification en battant l'Atalanta Bergame avec un but du Guinéen Seidou Guirassy et un second de Maximilian Beier.